

RECUEIL DES FICHES DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE DUPLIQUÉE 2020-2021

État au 15 novembre 2020

à usage interne



PRÉAMBULE

Le contexte sanitaire nous a conduit à adapter notre activité, selon les orientations fixées dans les notes circulaires relatives à la mise en œuvre des mesures d'adaptation à la crise sanitaire.

Nous sommes aujourd'hui en capacité de déployer des formations nationales totalement à distance conçues collectivement. C'est tout le sens du projet d'offre distanciée accompagnée (DOTAD) initié dès le mois de mai 2020 au sein de l'établissement. Ce projet nous permet de maintenir de l'activité de formation continue à distance correspondant à un standard de qualité homogène et exigeant.

C'est avec une véritable volonté de réingénierie de stages existants et grâce à un travail collectif de qualité mené avec les conseillers formation de délégations au sein des réseaux de spécialités coordonné par les instituts que nous pouvons vous présenter le résultat du travail des équipes du CNFPT.

Afin de faciliter son appropriation et de disposer d'une vision globale, il nous a semblé opportun de regrouper ces 36 stages dupliqués en un seul recueil qui se présente sous deux formats : une version PDF feuilletable avec recherche depuis le sommaire et une version PDF imprimable pour les inconditionnels de la version papier.

Vous pourrez ainsi consulter les fiches de présentation détaillées pour chacun des stages de priorité O (TOP) qui peuvent dorénavant être proposés à la programmation. Les premières sessions feront l'objet d'une évaluation renforcée pour procéder aux éventuels ajustements et en parfaire la qualité.

Novembre 2020 Le réseau des instituts du CNFPT

SOMMAIRE

MANAGEMENT, PILOTAGE ET GESTION DES RESSOURCESINET DE STRASBOURG	4
SOLIDARITÉ, COHÉSION SOCIALE ET ENFANCEINSET D'ANGERS	25
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRESINSET DE DUNKERQUE	40
SERVICES TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES	51
ACTION ÉDUCATIVE, CULTURE, CITOYENNETÉ, AFFAIRES JURIDIQUES ET ALIMENTATION & RESTAURATION COLLECTIVEINSET DE NANCY	66

MANAGEMENT, PILOTAGE ET GESTION DES RESSOURCES

INET DE STRASBOURG



LES BASES EN FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : DADOR

Durée: 18 heures soit 3 jours

Dont 7h30 en classe virtuelle

Dont 0 heures/jours en présentiel

Les objectifs de la formation:

Construire une vision d'ensemble des finances publiques des collectivités locales Maîtriser les grandes étapes de la construction d'un budget Appliquer les phases d'élaboration et d'exécution du budget

Public bénéficiaire:

- agents devant s'initier aux principes fondamentaux des finances publiques locales,

5

- assistantes et assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable,
- secrétaires de mairie.

Pré requis:

- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- disposer d'une adresse mail individuelle.

Contenu:

Les finances publiques : les acteurs, le cadre budgétaire Le processus de l'élaboration budgétaire Les règles de cadrage budgétaire Les principales dépenses et recettes locales La structure du budget Les mécanismes et enjeux de l'exécution budgétaire

Ressources à disposition:

- Vidéos
- Clips animées.
- Fiches de connaissances
- Quizz
- support médiatisé scorm
- PPT du formateur (formadist- Documents)

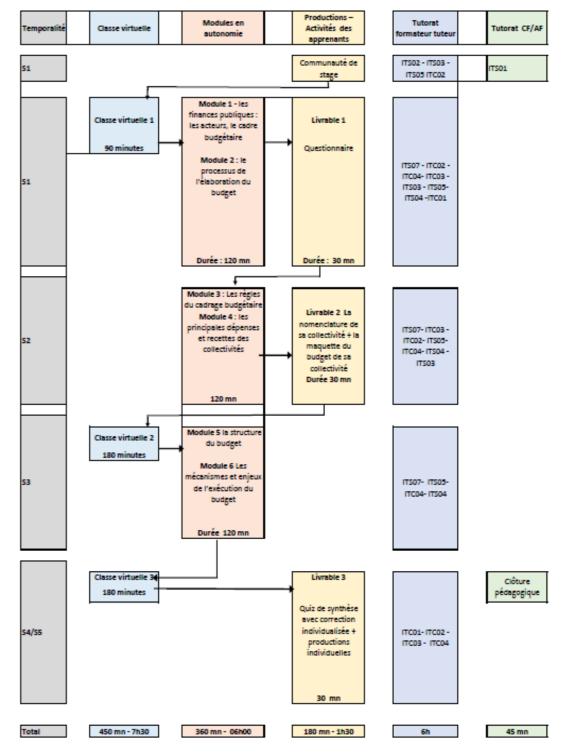
Méthodes pédagogiques :

Séquences en auto-formation sur Formadist :7h30

Classe virtuelle : 7h30 e-communauté: 3 heures

Chronogramme simplifié:

Déroulé DADOR - Les bases en finances publiques locales



Le temps d'animation du formateur-tuteur est estimé à 13,5 heures.



LE PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE INFORMATIQUE (PCA) / LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE INFORMATIQUE (PRA)

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : DAD12

Durée: 22 h30 à distance sur 4 journées distinctes

Dont 13h30 en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

Assurer la continuité et mettre en place un plan de reprise d'activité informatique.

Public bénéficiaire:

Directeurs et directrices des systèmes d'information, responsables de projet informatique, cheffes et chefs de projet informatique, responsables de sécurité des systèmes d'information.

Pré requis:

- connaissances en système d'information,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- disposer d'une adresse mail individuelle

Contenu:

- concepts clés et lancement du projet PCA/PRA :
- . les enjeux de la gestion de la continuité,
- . les définitions et concepts,
- . le projet et sa gestion,
- . l'analyse de risques et le concept de désastre,
- . une étape clé : l'identification des activités critiques,
- . les procédures d'escalade et la constitution de la cellule de crise activant le PRA,
- mise en place du PRA et suivi :
- . les moyens nécessaires,
- . la production des plans et la constitution des équipes de secours,
- . l'organisation et le suivi des tests,
- . l'analyse des problèmes de continuité d'activité (utilisation des enquêtes des CIGREF par exemple...)

Ressources à disposition:

- -vidéo de présentation
- -2 quiz
- -3 cas pratiques
- -support de formation (4 power point)

Méthodes pédagogiques:

La formation totalement à distance accessible depuis la plateforme d'apprentissage du CNFPT, comporte :

- 5 classes virtuelles,
- 4 modules d'auto-formation contenant études de cas, retours d'expériences et questionnaires d'auto-évaluation,
- 1 communauté de stage animée par un intervenant ou une intervenante.

Chronogramme simplifié:



Recueil des fiches de présentation de l'offre dupliquée 2020-2021 - à usage interne



LA CONDUITE DU CHANGEMENT EN SITUATION COMPLEXE

Modalité: à distance Niveau: Approfondissement

Code stage : DAD33

Durée: 24 heures à distance dont 18 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

- identifier les fondements, enjeux et caractéristiques de la conduite du changement,
- créer les conditions de réussite de la coordination avec les élues et les élus, la ligne managériale, les instances paritaires dans les situations de changements complexe.

Public bénéficiaire: Cadres de direction, de pôles ou de services.

Pré requis:

- maîtriser les bases de la conduite de projet,
- disposer d'un ordinateur,
- disposer d'une adresse e-mail et d'une connexion internet.

Contenu:

- le sens et la raison d'être d'un projet de changement.
- les étapes incontournables d'un projet de changement,
- complexité, incertitude, prise de décision,
- la stratégie d'engagement des différents acteurs,
- le dialogue social lié au changement en amont, pendant, en aval.

Ressources à disposition:

- classes virtuelles
- support de presentation
- -fiches (analyse préalable, FFOM...)

Méthodes pédagogiques:

Cette formation est réalisée intégralement à distance depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle alterne des classes virtuelles et des temps de travail en intersession.



L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL: UN ACTE DE MANAGEMENT

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : DAD50

Durée: 14H

Dont 8 heures en classe virtuelle Dont 0 heures/jours en présentiel

Les objectifs de la formation:

- -identifier les enjeux managériaux de l'entretien professionnel
- comprendre le rôle des managers dans la définition d'objectifs
- situer les étapes et la méthode de l'entretien professionnel
- identifier les postures de l'encadrant favorisant l'échange
- identifier les facteurs de réussite de l'entretien

Public bénéficiaire: Personnes en situation d'encadrement, amenées à évaluer leurs collaborateurs.

Pré-requis: Disposer d'un ordinateur connecté avec caméra et micro et d'une adresse électronique individuelle.

Contenu:

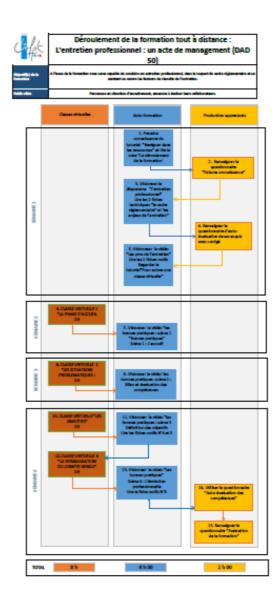
- le cadre réglementaire : lois et décrets
- les enjeux de l'entretien
- la préparation de ses entretiens
- la conduite de l'entretien
- la posture de l'évaluateur
- les leviers de la motivation
- la détermination des objectifs : comment les formuler, l'articulation avec les projets de direction ou de service
- la formation de l'agent (loi du 19.02.07) et l'évolution de la carrière de l'agent
- les difficultés à prévoir
- la planification, le suivi et l'évaluation des engagements réciproques
- la rédaction du compte-rendu d'entretien

Ressources à disposition:

- test d'auto-positionnement,
- vidéos
- fiches techniques

Méthodes pédagogiques: La formation comporte 4 classes virtuelles de 2 heures et 6 heures en auto-formation à partir de fiches techniques, vidéos à consulter, questionnaires d'auto-évaluation. Au total, La formation dure 14 heures réparties sur quatre semaines.

Chronogramme simplifié: voir en PJ





LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Modalité: à distance

Niveau: Fondamental

Code stage : DAD13

Durée: 27 heures

dont 16h30 en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

Elaborer et mettre en œuvre une politique de sécurité des systèmes d'information.

Public bénéficiaire:

Directeurs et directrices des systèmes d'information, responsables de projet informatique, cheffes et chefs de projet informatique, responsables sécurité des systèmes d'information, agents et agentes s'intéressant à la sécurité informatique.

Pré requis:

- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- disposer d'une adresse mail individuelle.

Contenu:

- la définition des objectifs de sécurité :
- . scénarii génériques de menaces,
- . méthodes et bonnes pratiques de l'analyse de risques,
- . analyse de vulnérabilités,
- . plan d'actions sécurité et budgets,
- le management de la sécurité :
- . périmètres, axes stratégiques,
- . rôle du responsable sécurité des systèmes d'information,
- . organisation de la sécurité,
- . communication et formation,
- . la sécurité intranet, internet et extranet,
- . la sécurité du courrier électronique,
- la politique de sécurité et normes :
- . définition d'une politique cadre, exemples,
- . pilotage et mise en œuvre,
- . normes et certifications,
- . Nomadisme problématiques BYOD (Bring Your Own Devices) et au BYOA (Bring Your Own Application)
- . les aspects légaux et réglementaires.

Ressources à disposition:

- -vidéo de présentation
- -3 quiz
- -2 cas pratiques
- -2 études de cas
- -support de formation (5 power point)

Méthodes pédagogiques:

La formation comporte 6 classes virtuelles de 3 heures à l'exception de la première qui dure 1 heure 30, et 5 intersessions en auto-formation (1h30 chacune) à partir de quiz, cas pratiques, supports. Une e-communauté de stage est prévue. La formation est répartie sur trois semaines.

Chronogramme simplifié:





LES MARCHES PUBLICS INFORMATIQUES

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : DAD15

Durée: 27 heures sur 5 jours

Dont 16 heures 30 en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

Organiser et mettre en œuvre des marchés publics spécifiques au domaine informatique.

Public bénéficiaire :

Directeurs et directrices des systèmes d'information, responsables informatiques, cheffes et chefs de projet informatique, cadres chargés de la passation des marchés publics informatiques.

Pré requis:

- -connaître les bases des marchés publics,
- accéder à un ordinateur connecté à internet,
- disposer d'une adresse mail individuelle.

Contenu:

- règles générales de la commande publique, dernières évolutions
- définition technique du besoin et évolution technologique des produits
- typologie et classification des marchés publics informatiques
- définition du besoin, rédaction du cahier des charges (CCTP CCAP), les pièces du dossier de consultation
- choix des procédures, forme du marché, techniques d'achat
- clauses d'achats durables et prix applicables
- typologie détaillée des principaux marchés publics d'informatique : acquisition de matériels et de consommables, concession de droit d'usage de progiciel, maintenance
- exécution du marché public d'informatique (modifications contractuelles, résiliation)
- focus RGPD (mettre en place une méthode et répondre aux obligations réglementaires)

Ressources à disposition:

- -vidéo de présentation
- -3 quiz
- -4 cas pratiques
- -support de formation (5 power point)

Méthodes pédagogiques:

La formation comporte 6 classes virtuelles de 3 heures à l'exception de la première qui dure 1 heure 30, et 5 intersessions en auto-formation (1h30 chacune) à partir de quiz, cas pratiques, supports. Une e-communauté de stage est prévue. La formation est répartie sur trois semaines.

Chronogramme simplifié:





LE·LA CONSEILLER·ERE EN ORGANISATION, L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Modalité : à distance Niveau : Approfondissement

Code stage : DAD04

Durée : 18 heures à distance

Réparties de la façon suivante : 16h30 de temps synchrone

1h30 de temps asynchrone

Les objectifs de la formation :

Définir le rôle et les modalités pratiques d'accompagnement des acteurs du projet.

Public bénéficiaire :

Conseillères et conseillers/consultantes et consultants en organisation, cadres chargés de projets de réorganisation

Pré requis :

Avoir accès à un ordinateur connecté à internet et une adresse courriel individuelle.

Contenu:

- la différenciation chef ou cheffe de projet / conseiller ou conseillère en organisation,
- le rôle du conseiller ou de la conseillère en organisation dans l'accompagnement du chef ou de la cheffe de projet,
- le développement de la culture projet :
 - o le management de projet : principes et outils,
 - o la définition d'un projet et d'un plan d'action afférent,
 - o les étapes dans la démarche projet,
 - o l'installation de la démarche projet,
- la régulation, le reporting et l'animation des instances du projet.

Ressources à disposition:

- Le support médiatisé « Une culture projet ? Définir, comprendre, s'adapter » ;
- L'étude de cas « Le projet task force tarification : un exemple d'organigramme ».
- L'étude de cas « Le projet task force tarification : un exemple de planning, de RACI, de plan d'actions et de support de réunion » ;

16

- La mise en situation « Le projet de déménagement du service d'analyse de l'eau ».
- L'étude de cas « Quatre cas de management d'une équipe projet ».

Méthodes pédagogiques :

- Etudes de cas et mises en situation
- Partage d'expériences, échanges et débats avec le groupe
- Apports théoriques

Chronogramme simplifié:

	CHRONOGRAMME					
Semaine	Séquence	Classe virtuelle	Module en autonomie			
Semaine 1	1 Maîtriser les fondements théoriques du mode projet	Des questions / réponses pour approfondir le support Une étude de cas relative aux rôles des acteurs d'un projet. Durée 1h30	La prise de connaissance du support médiatisé. Durée 1h30			
	2 Installer une gouvernance et outiller le chef de projet	Une étude de cas relative à la gouvernance de projet. Un partage d'expériences, des échanges et des débats avec le groupe Durée 3h				
Semaine 2	3 Préparer un projet	Une étude de cas relative à la préparation d'un projet Un partage d'expériences, des échanges et des débats avec le groupe Durée 3h				
	4 Piloter et évaluer un projet	Une étude de cas relative au pilotage projet ; Une mise en situation de pilotage de projet ; Un partage d'expériences, des échanges et des débats avec le groupe ; Des apports théoriques. <i>Durée 3h</i>				
Semaine 3	5 Adopter une posture	Une étude de cas relative à la posture du chef de projet ; Un partage d'expériences, des échanges et des débats avec le groupe ; Des apports théoriques. <i>Durée 3h</i>				
	6 Développer une équipe projet	Une étude de cas relative au management d'une équipe projet ; Un partage d'expériences, des échanges et des débats avec le groupe ; Des apports théoriques. <i>Durée 3h</i>				



NOUVEAU MANDAT, NOUVEAU SERVICE PUBLIC LOCAL: QUELLE COMMUNICATION?

Modalité : à distance Code stage : DAD49 Niveau: Approfondissement

Durée : Nombre de jours et d'heures : un jour, 6 heures dont 4 heures en classe virtuelle

Dates à compléter pour chaque session.

Les objectifs de la formation:

Accompagner les équipes de communication dans l'installation de leur projet stratégique, en concertation avec une nouvelle équipe municipale ou intercommunale.

Plus spécifiquement :

- Conduire un état des lieux de la communication et établir un diagnostic de l'image de la collectivité,
- Définir le rôle et le positionnement de la fonction communication dans le cadre de l'installation d'un nouveau mandat municipal ou intercommunal,
- Poser les bases d'une stratégie de communication et d'implication des acteurs dans cette stratégie.

Public bénéficiaire

Toute personne ayant une fonction de responsable de communication dans une collectivité territoriale, ayant changé de majorité électorale lors des dernières élections. Nombre limité à 50 personnes.

Pré requis

Etre en situation professionnelle pour installer un projet stratégique, en concertation avec une nouvelle équipe municipale ou intercommunale.

Contenu

- Les spécificités de la communication publique,
- La stratégie de communication des politiques publiques portées par la nouvelle équipe municipale,
- Les enjeux du nouveau mandat en termes de politiques publiques : urbanisme et mobilités, digitalisation des services publics, transparence de la vie publique, contraintes budgétaires des collectivités, enjeux ressources humaines,
- Les tendances sociétales à prendre en compte en matière de communication et de marketing des services publics,
- Les impacts de la crise sanitaire Covid-19 à prendre en compte en terme de communication, tant interne, qu'externe.

18

Ressources à disposition

- 1- Premier webinaire « Spécificités de la communication publique, rôle des communicants et enjeux du mandat » : powerpoint de 47 slides
- 2- E.ressources (trois modules) à consulter entre les deux webinaires :
- -Bibliothèque de liens
- -Ressources documentaires « Communication publique »
- -Ressources documentaires « Tendances du nouveau mandat »
- 3- Second webinaire « Les tendances sociétales en communication et marketing de service public » : powerpoint de 41 slides

Méthodes pédagogiques

Deux séquences en classe virtuelle entrecoupées d'une séquence tutorée de consultation de eressources sur Formadist.

Une e-communauté de stage est animée par un intervenant spécialisé sur les politiques publiques et stratégies de communication. Les thématiques suivantes seront abordées : stratégie de communication, spécificités de la communication publique / communication privée, positionnement du communicant en collectivité territoriale.

Chronogramme simplifié

Formation comprenant deux webinaires de deux heures chacun, espacés de quelques jours.



LA PROGRAMMATION 2021-2027 DES FONDS EUROPÉENS

Modalité: à distance Niveau: Approfondissement

Code stage: DAD18

Durée : Nombre de jours : 2 soit 12 heures

Dont 12 heures en classe virtuelle Dont 0 heures/jours en présentiel

Les objectifs de la formation:

- Appréhender la Stratégie Europe post-2020, le plan de relance et comment s'y inscrit la politique régionale, de cohésion et de développement rural 2021-27.
- Appréhender la vision de l'Europe locale et régionale en 2030 et le cadre national des fonds européens.
- Connaître les projets des institutions communautaires et les positions de tous les acteur.rice.s (européens, nationaux)
- Définir le calendrier de préparation dans sa collectivité, pour mobiliser les moyens humains et financiers.
- Prévoir une stratégie adaptée de programmation des fonds structurels 2021-27
- Identifier les projets de son territoire et les financements à privilégier pour sa stratégie territoriale.

Public bénéficiaire:

Directeur ou directrice général de collectivité ou d'établissement public Directeur ou directrice général adjoint de collectivité ou d'établissement public

Contrôleur ou contrôleuse de gestion

Auditeur ou auditrice interne

Directeur ou directrice financier

Instructeur ou instructrice gestionnaire de fonds européens

Chargé ou chargée des affaires européennes et internationales

Pré requis: Aucun

Contenu:

- -Webinaire d'1 heure sur la programmation 2021-27 des fonds européens suivi de 2 modules de 3 heures portant sur:
- la stratégie Europe Post 2020, l'Europe locale et régionale 2030, le plan de relance et la politique de cohésion et de développement rural 2021-27.
- l'architecture française des fonds européens (autorités de gestion, organismes intermédiaires, place des collectivités infra-régionales dans la programmation).
- sur la programmation 2021-27 et l'organisation/déclinaison dans 2 régions pour les collectivités. Module de 2h pour l'accompagnement à la mobilisation des fonds européens sur son territoire, l'identification des acteurs et priorités du territoire, et projets eurocompatibles.

Ressources à disposition:

Webinaire: "les fonds européens 2021-27" https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/pgnweyhtrkn5/ https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/ https://cnfpt-territoires.adobeconn

https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr

Méthodes pédagogiques:

Sequences en auto-formation
Ateliers de coproduction
Ateliers de resolution de problems
Analyse de pratiques professionnelles, Etc

Chronogramme simplifié:

- **1** 04/01/2021 09:00 08/01/2021 17:00 Pré-module : Webinaire : "les fonds européens 2021-27"
- 0,17 Jour(s) 00:XFAD PARIS 12 Plateforme à distance 1
- **2.** 04/01/2021 09:00 29/01/2021 17:00 Module 4 : E-Communauté de stage 0,50 Jour(s) 00:XFAD PARIS 12 Plateforme à distance 1
- **3** 08/01/2021 14:00 08/01/2021 17:00 Module 1 : Le cadre statégique 0,50 Jour(s) 00:XFAD PARIS 12 Plateforme à distance 1
- 4 15/01/2021 14:00 15/01/2021 17:00 Module 2 : Focus sur la programmation et l'organisation d'une région : 3 heures 0,50 Jour(s) 00:XFAD PARIS 12 Plateforme à distance 1
- **5** 22/01/2021 14:00 22/01/2021 16:00 Module 3 : Les fonds européens dans votre territoire : 2 heures 00:XFAD PARIS 12 Plateforme à distance 1



PLACE ET ROLE DE L'ENCADREMENT EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Modalité: à distance

Niveau: Fondamental

Code stage : DAD3J

Durée: 2 jours (12 heures), soit 6 séquences de 2 heures pendant 1 mois et demi

12 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

Permettre aux encadrants de maîtriser les fondamentaux de la santé et sécurité au travail afin d'être en capacité d'assurer leurs rôles et missions en la matière.

Connaître les enjeux de la prévention des risques professionnels et le cadre juridique dans lequel elle s'inscrit.

Appréhender le rôle et les missions des acteurs de la prévention pour être en capacité de manager la santé et la sécurité au travail à l'échelle de leur service.

Participer à la mise en œuvre de la politique d'amélioration continue de la santé, sécurité et des conditions de travail dans les collectivités.

Public bénéficiaire:

Cadres intermédiaires en charge de l'encadrement d'une équipe en matière de prévention des risques professionnels

Pré requis:

Contenu: 6 séquences à distance :

Séquence 1 : les enjeux de la prévention, droits et devoirs (Quizz de positionnement, support PPT, Quizz auto-évaluation). Permettre aux encadrants de connaître le socle réglementaire applicable en matière de prévention des risques professionnels dans la FPT.

Séquence 2 : les acteurs de la prévention : rôles et missions (sondage, support PPT, vidéo, Quizz auto-évaluation).

Permettre aux encadrants de connaître les différents acteurs clés d'une démarche de prévention des risques professionnels pour mieux appréhender leurs rôles et leurs missions en lien avec l'ensemble des acteurs de la démarche.

Séquence 3 : tutorée sur l'état des lieux des ressources existantes :

L'encadrant a fait l'état des lieux des acteurs ressources désignés dans sa collectivité et il a pris connaissance des moyens humains dédiés à la mise en œuvre et à l'animation de la démarche de prévention des risques professionnels dans les collectivités des autres participants à la formation. Atelier de 3 groupes constitués de 5-6 personnes pour partager l'organisation mise en place dans sa collectivité avec les autres participants.

Séquence 4: les outils de la prévention obligatoires et recommandés (sondage, support PPT, Quizz autoévaluation).

Permettre aux encadrants de connaître les outils, documents obligatoires et recommandés dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

Séquence 5 : la politique de prévention : le système de management en santé sécurité au travail (sondage. Support PPT, Quizz auto-évaluation).

Permettre aux encadrants d'appréhender le concept d'amélioration continue et de comprendre la nécessité de la mise en œuvre d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Séquence 6 : tutorée sur la culture de prévention et stratégie de mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue. Constituer 3 groupes (5 à 6 personnes maximum) pour partager l'organisation mise en place dans sa collectivité avec les autres participants. A la fin de la séquence, l'encadrant a évalué la culture de prévention dans sa collectivité et il a appréhendé la stratégie à mettre en œuvre pour faire vivre la démarche d'amélioration continue à son échelle, pour répondre aux objectifs fixés par sa collectivité et aux attentes des différents acteurs impliqués (décideurs, gestionnaires, exécutants, représentants du personnel, conseillers/assistant de prévention)

Ressources à disposition:

- sondage
- PPT
- quizz d'auto-évaluation,
- vidéos, animation

Méthodes pédagogiques:

Séquences en auto-formation
Ateliers de coproduction
Ateliers de résolution de problems
Analyse de pratiques professionnelles, etc



LES ESCROQUERIES AUX FAUX ORDRES DE VIREMENT

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : SX5FV

Durée: 1h30

Apparues pour la première fois en France en 2010, les escroqueries aux faux ordres de virement (les FOVI) perdurent en France à un niveau élevé, y compris au préjudice de la sphère publique.

Plusieurs collectivités locales ont été la cible de ce type d'escroqueries. On parle de plusieurs centain es de millions d'euros pour les faits commis, et de plus d'1 milliard d'euros pour les tentatives pour l'ensemble des finances publiques.

Eu égard à l'ampleur du phénomène, les agents des collectivités locales doivent savoir identifier les e scroqueries aux faux ordres de virement, et connaître les moyens de prévention ainsi que la conduite à tenir en cas d'escroquerie.

Cette infographie a été réalisée par la DGFIP.

Les objectifs de la formation:

- Identifier les escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI)
- Mettre en place des outils de prévention
- Réagir face à une tentative d'escroquerie

Public bénéficiaire:

- assistantes et assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable,
- coordonnateurs et coordonnatrices budgétaire et comptable,
- responsables de gestion budgétaire et financière,
- responsables de gestion comptable,
- secrétaires de mairie.

Pré requis:

Fondamentaux des finances publiques Accès internet et ordinateur

Contenu:

- Les modes opératoires des escrocs
- Les acteurs de la lutte contre les FOVI
- Les consignes de vigilances
- Les actions à réaliser en cas d'escroquerie

Ressources à disposition:

- Infographie
- Document PDF
- Liens vers des ressources en ligne

Méthodes pédagogiques:

Séquence en auto-formation

SOLIDARITÉ, COHÉSION SOCIALE ET ENFANCE

INSET D'ANGERS



LA CONSULTATION DE CONTRACEPTION

Modalité : à distance

Niveau: Fondamental

Code stage : DAD4A

Durée: 2 jours soit 12h

Dont 8 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

- maîtriser les moyens de contraception,
- savoir adapter le type de contraception en fonction de chaque consultante,
- connaître les indications, contre-indications, effets secondaires et interactions médicamenteuses,
- être en capacité de mener une consultation de contraception,
- connaître et savoir prescrire la contraception d'urgence et les circonstances où la contraception hormonale
- doit être immédiatement suspendue,
- acquérir la technique de la pose d'un dispositif intra-utérin,
- améliorer la transmission vers les partenaires.

Public bénéficiaire: Sages-femmes

Pré requis

- Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet
- S'approprier en amont les notices, diaporama et tout document mis à disposition pour la préparation

26

• de cette formation.

Contenu:

- l'historique de la contraception,
- les compétences légales du ou de la sage-femme en matière de contraception,
- la contraception hormonale, non hormonale,
- les méthodes de régulation des naissances,
- la consultation de contraception,
- l'analyse de pratiques.

Ressources à disposition:

- diaporamas commentés,
- infographies,
- vidéos....
- étude de cas,
- quiz.

Méthodes pédagogiques:

- Séguences en auto-formation
- Ateliers de production individuels
- Analyse de pratiques professionnelles,
- Livrables.

Chronogramme simplifié:

Séquence 1

J-7 de la 1^{ère} classe virtuelle ; créer une cohésion de groupe classe.

- Une présentation personnelle des stagiaires
- Une présentation de ses attentes de la formation « La consultation de contraception »

Séquence 2 : 60 min Lancement du module

- Semaine 1
- Lundi Classe virtuelle 1 de démarrage :
- Accueil et présentation des participant (35 min)
- Présentation de la formation, des supports et outils numériques (20 min)
- Etude de 2 modules durant la 1ère semaine (séquences 3 et 4)

Séquence 3 : 30 min Historique et cadre juridique de la contraception

- Semaine 1
- 3 temps en asynchrone:
 - Lecture des documents mis à disposition (10 min)
 - Visionnage vidéo + sites internet (15 min)
 - Réponse au Quiz (5 min)

<u>Séquence 4</u> : 30 min Généralités sur les moyens de contraception en France et leur commercialisation

- Semaine 1
- 3 temps en asynchrone :
- Visionnage d'infographie et P.Point commenté (10 min)
- Exercice d'analyse critique d'une enquête scientifique et visionnage du diaporama correctif (20 min)

Séquence 5 : 240 min Les moyens de contraception dans le détail

- Semaine 2 et début de semaine 3
- Lundi (semaine 2) Classe virtuelle 2 « La contraception régulière hormonale » :
- Visionnage diaporama (10 min)
- Classe virtuelle n°2 (90 min)
- Entre lundi et jeudi : Etude du module « La contraception régulière non hormonale » :
- Visionnage P.Point commenté (20 min)
- Réalisation d'une carte mentale (livrable 1) (30 min)

- Jeudi-16 h (semaine 2) : remise du livrable 1
- Lundi (semaine 3) Classe virtuelle 3 « La contraception d'urgence »
 - Visionnage diaporama (5 min)
 - Classe virtuelle n° 3 (90 min)

Séquence 6 : 90 min Efficacité, contraintes et risques de la contraception

- Semaine 3
- Jeudi : Classe virtuelle 4 « Efficacité-Contraintes et risques de la contraception »
 - Classe virtuelle n°4 (60 min)
 - Exercice sur 3 vignettes cliniques (livrable n°2) (30 min)
- Vendredi -16 h : remise du livrable 2

Séquence 7 : 115 min Mise en œuvre de la consultation de contraception

- Semaine 4
- Lundi : classe virtuelle 5 sur « la mise en œuvre de la consultation de contraception »
 - Classe virtuelle n°5 (90 min)
 - Recherche individuelle de cas concrets (15 min)
- Mercredi 16h : remise du livrable 3

Séguence 8 : 20 min Jeunes contraception

- Semaine 4
- 1 module asynchrone à étudier entre la CV5 (du lundi) et la CV 6 du jeudi :
 - Visionnage du P.Point commenté (15 min)
- Réponse individuelle au quiz (5 min)

<u>Séquence 9</u>: 90 min Bouquet de cas cliniques et évaluation

- Semaine 4
- Classe virtuelle le jeudi :
- Classe virtuelle n°6 avec mise en commun des bouquets de cas cliniques (90 min)

28

Séquence 10 : 10 min Evaluation de la formation

- J+3 de la classe virtuelle n°6:
 - Questionnaire (10 min)



LA RESPONSABILITE, LA DEONTOLOGIE ET L'ETHIQUE DU CADRE DE L'ACTION SOCIALE

Modalité : à distance Niveau : Fondamental

Code stage : DAD1G

Durée: 2 jours - 12 heures

Dont 4 heures et 30 minutes en classe virtuelle Dont 5 heures 30 minutes en e-formation

Dont 2 heures en production de livrables (études de cas)

Les objectifs de la formation :

- Situer son action dans le cadre de dispositifs sociaux nationaux et territoriaux
- Identifier les différents niveaux de responsabilités pour le cadre et ses équipes
- Maîtriser les enjeux liés à l'éthique et à la déontologie relatives à l'intervention sociale

Public bénéficiaire :

Directeurs et cadres de l'action sociale

Pré requis :

Aucun

Contenu:

- Les questions de responsabilité
- Le cadre juridique général
- La responsabilité civile, pénale, administrative, professionnelles et déontologique de cadre et de ses équipes
- La définition du secret professionnel, de l'obligation de réserve de la discrétion professionnelle
- Le rapport éthique et déontologique dans le travail social et médico-social

Ressources à disposition :

Rapports, fiches de connaissance Clips animés Powerpoint audio Quiz, Etudes de cas, Vidéos, interviews...

Méthodes pédagogiques :

- Séquences en auto-formation
- Ateliers de résolution de problèmes
- Analyse de pratiques professionnelles, etc.

Chronogramme simplifié:

	et a contraction de		
	Classe virtuelle	Modules en autonomie	Livrables
SEMAINE 1	SEQUENCE 0 60 min Lancement du module Accuel des participants, présentations, et attentes Présentation du directé pélagagique de la formation à distance Présentation de la 2 ^{ner} étude de car e diagnostic de territaire s	SEQUENCE 1 56 min Les causes de la précarité énergétique Ouate J: L'espect de la passente montaine Ouate J: Le question de l'Avergle Ouate J: L'espect de la qualité des logements	
SEMAINE 2		SEQUENCE 2 40 min Les manifestations de la précarité énergétique Crepitre 1: Les factours accleus économiques Chapitre 2: Les consentrations d'évergle dans le lagerante Chapitre 2: Le confort et la santé dans le lagerante Chapitre 2: Le confort et la santé dans le lagerante	
SEMAINE 3		SEQUENCE 3 66 min L'analyse pour accompagner vers des solutions Chaptire 1: L'approche psycho-accide Chaptire 2: Priparer une 1900 et nietter un diagnostic Chaptire 3: Mahiliter pour agir sur le PE	SEQUENCE 3 60 min ETUDE DE CAS N°1 Le diagnantic de territoire
SEMAINE 4	SEQUENCE 3 68 min Remédiation Point sur les acquir des prévidentes aiquerces Assigne de la 1 ^{err} étude de cos Présentation de la 2nde étude de cos	SEQUENCE 4 55 min Agir sur le bâtiment Chapitre 1: Pérover les Jegensents Chapitre 2: Les bouwes en car de sibaction complinen Chapitre 2: Les bouwes néglementaines et éligidat (h	
SEMAINE S	SEQUENCE 5 45 min Remédiation et clôture Constitutes et évolution du module Polet nar les acquits des précédentes néquences Sehaur sur le 2 cale étude de cox Evolution	SEQUENCE S 69 min Agir sur les équipements et les usages Chepitre 1: Les consels sur les équipements électriques et le conservación d'esu. Chepitre 2: Les consels sur le chauffage et le production d'ICS	SEQUENCE 5 120 min ETUDE DE CAS N°2 Une stratégie de latée contre la policarité énergétique
TOTAL	173 mn	286 mn	180 mn



DE LA LOI DU 5 MARS 2007 A LA LOI DU 14 MARS 2016 : CONTINUITES ET EVOLUTIONS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Modalité : à distance Niveau : Fondamental

Code stage : DAD1K

Durée: 2,5 jours soit 15h

Dont 6 heures 15 minutes en classe virtuelle

Les objectifs de la formation :

- Connaître les dispositions législatives de la protection de l'enfance en distinguant les prolongements.

les avancées ou les modifications entre la loi de 2007 et celle de 2016,

- Identifier les enjeux sous-jacents portés par la loi de 2016,
- Appliquer les nouvelles dispositions de la loi de 2016.

Public bénéficiaire :

Tout cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE), de la protection maternelle et infantile (PMI) ou de la petite enfance concerné par la politique de protection de l'enfance

Pré requis :

- Disposer d'une adresse courriel individuelle.
- Accéder à un ordinateur connecté à internet, muni d'une caméra, d'un casque audio et d'un micro.

Contenu:

- L'évaluation de la loi de 2007 et les travaux ayant conduit à sa réforme,
- Le contenu de la loi de 2016 : les statuts de l'enfant, le Projet pour l'enfant, la gouvernance, le rapport d'information préoccupante, l'importance de l'écrit professionnel,
- Les prolongements, les avancées, les modifications par rapport à 2007 à travers la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance,
- Les enjeux pour les professionnels : les points de vigilance dans le quotidien, les évolutions possibles,

les bonnes pratiques.

Ressources à disposition :

- vidéos, interview.
- Fiches pratiques, schémas explicatifs, fiches de connaissances, Powerpoint commenté.
- Plusieurs quiz.
- Exercice individuel avec explication du corrigé, ateliers.
- Des liens et rapports « pour aller plus loin ».

Méthodes pédagogiques :

Cette formation réalisée tout à distance se compose de différents temps d'apprentissage : consultation en autonomie de ressources diverses (diaporamas, vidéos, schémas, fiches pratiques...), classes virtuelles, travaux de groupes.

Chronogramme simplifié :

Avant le début de la formation, se présenter sur le forum et exprimer ses attentes sur la formation.

Jour 1:1 h 15 Lancement de la formation

- Identifier les interlocuteurs, l'organisation de la formation, son déroulement et ses modalités :
- travail individuel et travail de groupe, livrables attendus...
- Savoir utiliser les outils supports à la formation distancielle.
- Créer les groupes pour les futurs travaux collectifs.

Jour 2:1h Comprendre l'organisation judiciaire autour de l'enfance

- Présentation de l'organisation judiciaire autour de l'enfance.
- Présentation des attributions principales de chaque acteur judiciaire vers lequel peut se
- retourner le professionnel suivant le cas à traiter.

Jour 3:1 h L'évaluation de la loi de 2007 et les travaux ayant conduit à sa réforme

- Connaitre le bilan de la loi de 2007.
- Identifier les raisons de la réforme de la loi de 2007.

Jour 4 : 7 h 30 La loi de 2016 : les prolongements, les avancées, les modifications par rapport à la loi de 2007

- Connaître le contenu de la loi partie 1 : les statuts en protection de l'enfance, l'approche pluridisciplinaire, les besoins fondamentaux, le PPE (90').
- Connaitre le contenu de la loi partie 2 : la gouvernance, les nouvelles modalités de transmission des informations interinstitutionnelles, l'importance de l'écrit professionnel, le rapport d'information préoccupante et le rapport de situation (120').
- Identifier les prolongements, les avancées, les modifications par rapport à 2007 (120').
- Appliquer les principes de la loi (120').

Jour 5 : 3 h 15 Les enjeux pour les professionnels : quelles évolutions dans les pratiques ?

- Repérer les points de vigilance dans le quotidien des professionnels (60').
- Réfléchir aux évolutions possibles dans la protection de l'enfance (15').
- Identifier les bonnes pratiques (120').

Jour 6: 1 h Conclusion et évaluation

- Synthétiser les acquis.
- Evaluer la formation.



LES MODES DE GESTION ET LA CONTRACTUALISATION DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Modalité : A distance Code stage : DAD4C Niveau: Approfondissement

Durée: 12 heures tout à distance Dont 8 h30 en classe virtuelle Dont x heures/jours en présentiel

Les objectifs de la formation :

- Identifier les enjeux d'une politique petite enfance et les différents schémas directeurs des politiques d'action sociale
- Identifier les modalités de gestion et de contractualisation du secteur de la petite enfance
- Appréhender une démarche visant à aider à la prise de décision des élus pour une politique petite enfance adaptée à la situation locale
- En fonction du choix de gestion fait par la collectivité (régie, DSP, marché) identifier la démarche de mise en œuvre

Public bénéficiaire :

Responsables de services petite enfance et coordonnateurs-coordonnatrices petite enfance. Responsables d'établissements d'accueil de jeunes enfants.

Contenu:

1/

- La politique petite enfance dans les politiques publiques : organisation et législation
- La Convention d'Objectifs et de Gestion : Présentation de la COG 2018-2022 signée entre l'Etat et la CNAF, Objectifs de la COG 2018-2022, Point à mi-parcours de la COG
- Le Schéma Départemental de Services aux Familles : la démarche, Les partenaires, Les objectifs
- 2/
- Fonctionnement des modes d'accueil de la petite enfance
- Les différents modes de gestion et de financement des établissements et services d'accueil des jeunes enfants
- Les aides financières : Investissement, Fonctionnement, La PSU, Les bonus, Autres financements
- La contractualisation avec la CAF : les conventions d'objectifs et de financement, la Convention Territoriale Globale

3/

- Les enjeux
- Le diagnostic de territoire
- Le partenariat
- L'évaluation

4

- Appui sur les documents ressources et l'intervention juridique,
- Identification des modalités de fonctionnement, le cahier des charges et les points de vigilance.
- Retour d'expérience sur les acquis et mise en œuvre de la formation à partir d'un projet mené (3 semaines à 4 semaines après le dernier jour de formation)

Ressources à disposition :



Ce stage comprend des ressources sous la forme de clips animés, et fiches de connaissances. Les clips sont répartis en **deux grandes parties** (en séquence 2 et séquence 3) et durent de 1 à 3 minutes selon les sujets.



Un quizz est à réaliser à l'issue de chacune des deux grandes parties visionnées.

Méthodes pédagogiques :

Alternance de classes virtuelles et séquences en auto-formation

Analyse de pratiques professionnelles, en retour d'expérience après 3 à 4 semaines de la fin du stage.

CHRONOGRAMME STAGE DAD4C

« modes de gestion et contractualisation dans le secteur de la petite enfance »

	Classe virtuelle	Modules en autonomie	Productions Apprenants	Formateur-tuteur	CF/Assistant(e)
Séquence 1	Démarrage de la 1ère classe virtuelle début de formation : se connecter 90 mn				Réf. Intervention Animation CV 1 guide tutoral + conducteur CV 1 Durée idem CV1
équence 2.a		Module asynchrone partie 1: « stratégies territoriales et enjeux des choix de mode de gestion pour une politique de la petite enfance sur un territoire » 130 mn	Titre de la production : Quizz 1 : 30 mn	Réf. IT 01 / IT 02 / IT 03 du guide tutoral 50 mn	
équence 2.b	2de classe virtuelle : remédiation et apports juridiques 90 mn			Réf. Intervention Animation CV 2 guide tutoral + conducteur CV 2	
iéquence 3.a		Module asynchrone partie 2 : « L'accueil de la petite enfance : offre globale de services aux familles pour répondre aux enjeux du territoire » 130 mn	Titre de la production Quizz 2 : 30 mn	Réf. IT 04 / IT 05 / IT 06 du guide tutoral 50 mn	
Séquence 3.b	3ème classe virtuelle remédiation et apports contractualisation 120 mn			Réf. Intervention Animation CV 3 guide tutoral + conducteur CV 3	
équence 4	4ème classe virtuelle : évaluation formative 80 mn				Réf. Intervention Animation CV 4 guide tutoral + conducteur CV 4 durée idem CV 4
Séquence 5	5ème classe virtuelle : évaluation de mise en œuvre professionnelle 120 mn			Réf. Intervention tutorale intersession IT 07 du guide tutoral 15 mn Réf. Intervention Animation CV 5 guide tutoral + conducteur CV 5	
TOTAL	500 mn	260 mn	60 mn	115 mn	



LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Modalité : à distance Niveau : Fondamental

Code stage : DAD1P

Durée : 10 heures et 30 minutes réparties sur cinq semaines

Dont 3 heures en classe virtuelle

Dont 4 heures 30 minutes en e-formation

Dont 3 heures en production de livrables (études de cas)

Les objectifs de la formation :

- Comprendre le contexte et les enjeux de la lutte contre la précarité énergétique,
- S'approprier le cadre institutionnel et juridique,
- Repérer les obligations et les opportunités,
- Trouver des pistes de réflexions et d'actions possibles par la présentation d'outils et de témoignages.
- Identifier tous les facteurs qui influent sur la facture énergétique d'un ménage,
- Connaître les différents acteurs et actrices, leur rôle et moyens d'intervention sur la précarité énergétique.

Public bénéficiaire :

Cadres des régions, départements, intercommunalités, villes et CCAS impliqués dans la lutte contre les exclusions

Pré requis :

Aucun

Contenu:

- SEQUENCE 1 Les causes de la précarité énergétique
- SEQUENCE 2 Identifier les manifestations de la précarité énergétique
- SEQUENCE 3 L'analyse pour l'accompagner vers des solutions
- SEQUENCE 4 Agir sur le bâtiment
- SEQUENCE 5 Agir sur les équipements et les usages

Ressources à disposition :

https://formadist.cnfpt.fr/Catalog/Trainings/Documents/List.aspx?idTraining=9305882624

36

Méthodes pédagogiques :

- Séquences en auto-formation (vidéos, textes, rapports, quiz)
- Classes virtuelles
- Analyse de pratiques professionnelles à partir d'étude de cas

Chronogramme simplifié:

	Classe virtuelle	Modules en autonomie	Livrables
SEMAINE 1	SEQUENCE 0 60 min Lancement du module Accueil des participants, présentations, et attentes Présentation du déroulé pédagogique de la formation à distance Présentation de la 2** étude de cas « diagnostic de territoire »	SEQUENCE 1 56 min Les causes de la précarité énergétique Chapitre 2 : L'Impact de la passneté monétaire Chapitre 2 : La question de l'énergie Chapitre 3 : L'Impact de la qualité des logements	
SEMAINE 2		SEQUENCE 2 40 min Les manifestations de la précarité énergétique Chapitre 1: Les facteurs socioux économiques Chapitre 2: Les consommations d'énergie dans le logement Chapitre 3: Le confort et la santé dans le logement	
SEMAINE 3		SEQUENCE 3 66 min L'analyse pour accompagner vers des solutions Chapitre 1: L'approche psycho-acciale Chapitre 2: Préparer une WAD et réaliser un diagnostic Chapitre 3: Mobiliser pour agir sur la PE	SEQUENCE 3 60 min ETUDE DE CAS N°1 Le diagnostic de territoire
SEMAINE 4	SEQUENCE 3 68 min Remédiation Point sur les acquis des précédentes séquences Analyse de la 1** étude de cas Présentation de la 2nde étude de cas	SEQUENCE 4 55 min Agir sur le bâtiment Chaptire 1: Nénover les logements Chaptire 2: Les travaux en cos de situation complexes Chaptire 3: Les linders réglementaires et législatifs	
SEMAINE 5	SEQUENCE 5 45 min Remédiation et clôture Conclusion et évaluation du module Point aur les acquis des précédentes séquences Retour sur le 2 mde étude de cas Evaluation	SEQUENCE 5 69 min Agir sur les équipements et les usages Chapitre 1: Les conseils sur les équipements électriques et la consommation d'eau Chapitre 2: Les conseils sur le chauffage et la production d'ECS	SEQUENCE 5 120 min ETUDE DE CAS N°2 Une stratégie de lutte contre la précarité énergétique
TOTAL	173 mn	286 mn	180 mn



L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET PRINCIPES D'ACTION

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : DAD1C

Durée: 2 jours soit 12h

Du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021 Dont 6h15 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

- appréhender les processus d'isolement social, leurs conséquences et leurs spécificités pour les personnes âgées,
- comprendre les fondamentaux de la démarche MONALISA,
- cerner les complémentarités de l'intervention professionnelle et de l'initiative citoyenne en matière de lutte contre l'isolement,
- appréhender la dynamique des équipes citoyennes contre l'isolement des âgées,
- s'approprier les dynamiques de coopération multi acteurs sur un territoire,
- identifier et analyser collectivement des axes de mise en œuvre.

Public bénéficiaire:

Directeurs et directrices ou cadres de CCAS, de CIAS, des services des solidarités et/ou gérontologiques et animation-citoyenneté, directeurs et directrices de l'autonomie des départements, directeurs et directrices ou cadres d'établissements et services médico-sociaux, chargés de mission en gérontologie, agents et agentes de développement, bénévoles en responsabilité départementale ou régionale, cadres associatifs...

Pré requis:

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet

Contenu:

- la question de l'isolement des personnes âgées et du lien social dans ses différentes dimensions,
- les complémentarités entre l'intervention professionnelle et l'initiative citoyenne,
- enjeux et déclinaisons nationales et locales : association Monalisa, coopération départementale, équipes citoyennes,

38

- l'évolution des modes d'engagement des citoyens,
- constituer, former, animer une équipe de bénévoles,
- les apports, modes d'animation et impacts d'une coopération d'acteurs sur un territoire,
- positionnement et posture professionnels,
- méthodologie de déploiement de la démarche et pratiques inspirantes.

Ressources à disposition:

- tests d'auto positionnement sous la forme de quiz
- vidéos
- étude de cas
- diaporamas commentés

Méthodes pédagogiques:

Séquences en auto-formation Ateliers de coproduction Analyse de pratiques professionnelles, etc

Chronogramme simplifié :

Formation à distance DAD1C isolement social des personnes en perte d'autonomie et principes d'action

PROGRAMME DE LA FORMATION

	Classe virtuelle	Modules en autonomie	Livrables
Au démarrage		SEQUENCE 0 Se présenter et partager ses attentes	SEQUENCE 0 Poster sa fiche de présentation
SEMAINE 1	SEQUENCE 1 60 min Lancement du module Accoel des participants, présentations et attentes Présentation du déroulé pédagogique et de l'organisation technique	SEQUENCE 2 L'isolement social dans ses différentes dimensions Les enjeur de l'isolement social Les conséquences de l'anolement social Les chiffres clés	
SEMAINE 2		SEQUENCE 3 L'isolement social de la personne en perte d'autonomie La définition de l'isolement social et ses spécificiés pour la personne en perte d'autonomie L'écognitème relationnel SEQUENCE 4 La place de l'intervention professionnelle La question de la coopération au service de la futte contre l'apolement accial	SEQUENCE 3 Mise en situation Ecopytème relationnel
FIN SEMAINE 2	SEQUENCE 5 60 min Remédiation et débat Point sur les acquis des précédentes séquences Débat sur lu place de l'intervention professionnelle Présentation de l'exercice individuel		
SEMAINE 3		SEQUENCE 6 La démarche MONALISA La démarche rationale Rétour d'espérience d'équipes citayennes	SEQUENCE 6 Diagnostic de territoire Identifier les acteurs de la lutte contre l'aolement des âgu sur son territoire
FIN SEMAINE 3	SEQUENCE 7 150 min Remédiation Mise en situation et clôture Point sur les ocquis des précidentes séquences Retour sur la mise en situation : cortographie des octeurs Desroice en sous groupe : les leviers pour agir sur son territoire Coulciaine et évolution du module		SEQUENCE 7 Mise en situation Les leviers pour agir sur son territoire

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

INSET DE DUNKERQUE



LA METHODOLOGIE DE PROJET APPLIQUEE A LA POLITIQUE DE LA VILLE

Modalité: à distance Niveau: Approfondissement Code stage : DAD2B

Durée: 2,5 jours soit 15hDu 7 au 11 décembre 2020
Dont 15 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

- Développer une approche globale du pilotage du contrat de ville
- Maintenir une dynamique de projet dans le temps

Public bénéficiaire:

Directeurs et directrices du développement territorial, chefs et cheffes de projet développement territorial, chargés et chargées de développement territorial

Pré requis:

Disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à internet

41

Contenu:

- Les modes de gouvernance
- Le fonctionnement en mode projet
- La mobilisation du droit commun et l'animation du partenariat local
- La place des habitants dans les instances de pilotage
- Les outils de veille et de pilotage

Ressources à disposition:

- test d'auto positionnement
- vidéos
- étude de cas

Méthodes pédagogiques:

Séquences en auto-formation Ateliers de coproduction Analyse de pratiques professionnelles, etc

Chronogramme simplifié:

A partir du 30 novembre, test d'auto-positionnement sur Formadist et remédiation éventuelle.

Jour 1 : 3 h Eléments de cadrage sur la politique de la ville

- Accueil et présentation des stagiaires
- Constitution de 4 sous-groupes
- Rappel théorique de ce qu'est la politique de la ville (20')
- Travail en sous-groupes échanges de pratiques sur le pilotage de la politique de la ville (40')
- Mise en commun et restitution des échanges (40')
- Synthèse des étapes, composantes et enjeux du pilotage de la politique de la ville (25')

Jour 2 : 3 h Méthodologie de projet et application à la politique de la ville

- Introduction au mode projet et présentation des grandes étapes de la méthodologie de projet (40')
- Travail en sous-groupes sur le mode projet appliqué au pilotage de la politique de la Ville (40')
- Mise en commun des travaux : le cycle de vie du "projet" contrat de ville (30')
- Travail en sous-groupe : la cartographie des acteurs (30')
- Mise en commun des travaux (20')

Jour 3:3 h Gouvernance et pilotage partenarial de la politique de la ville

- Travail en sous-groupes : analyse des parties prenantes de la politique de la ville (20')
- Mise en commun des travaux sur la frise commune (20')
- Echanges et apports sur la gouvernance et l'enjeu partenarial de la PV (40')
- Echange d'expériences en sous-groupe sur la mobilisation des citoyens (40')
- Mise en commun et apports théoriques sur la participation des habitants au pilotage du contrat de ville (40')

Jour 4:3 h Elaborer le projet : du diagnostic au plan d'action

- Focus sur les phases de cadrage et de diagnostic (20')
- Travail en sous-groupe : retour sur la frise projet (30')
- FOCUS sur la phase d'élaboration de la stratégie et du plan d'action (50')
- Travail en sous-groupe à partir d'un cas pratique (55')

Jour 5 : 3 h Mise en œuvre et évaluation du projet

- Restitution des cas pratiques (10' par groupe) (40')
- FOCUS sur l'évaluation (30')
- Travail en sous-groupe sur le rôle du chef de projet (40')
- Restitution du travail en sous-groupe (15')
-) Apports de cadrage et d'outils sur le rôle, les compétences et les outils du chef de projet (30')



LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES : MODE D'EMPLOI

Modalité: à distance Niveau: Approfondissement

Code stage : DAD2F

Durée: 18 heures

dont 9 heures en classe virtuelle et 3 heures d'activité asynchrone.

Les objectifs de la formation :

- Comprendre les grands principes et les règles fondamentales des aides aux entreprises
- Savoir identifier les solutions les pluis pertinentes parmi les régimes et dispositifs mobilisables
- Acquérir la méthodologie pour le montage d'un dossier d'aide

Public bénéficiaire : Directeurs du développement économique, chargés de mission développement économique, chargés de mission entreprise.

Pré requis: pas de pré requis

Contenu:

- La définition de l'entreprise au sens européen,
- Les critères de définition d'une aide, exemples d'interventions qui sont des aides d'Etat et d'autres qui

n'en sont pas,

- Le corpus juridique des aides d'Etat et de la cohérence et l'affiliation entre droit européen (traité, réglements, etc), le droit national (régimes exemptés et notifiés, décrets et articles des codes) et les dispositifs mis en place par les collectivités,
- Focus réglementaire et pratique sur l'aide à l'immobilier
- les régimes spécifiques et exceptionnels mis en place dans le cadre de la Covid-19

Ressources à disposition :

- test d'autopositionnement
- présentation des principes fondamentaux (définition, régimes d'aides...)
- étude de cas
- etc

Méthodes pédagogiques:

- Séquences en auto-formation
- Ateliers de coproduction
- Ateliers de résolution de problèmes



LA COORDINATION, LE PILOTAGE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Modalité : à distance Code stage : DAD2G Niveau: Approfondissement

Durée : 19 heures réparties en 8 semaines

Dont 10 heures en classe virtuelle Dont 9 heures à distance asynchrone

Les objectifs de la formation :

- Mettre en œuvre une programmation d'actions en cohérence avec la stratégie de développement touristique.
- Connaître le champ touristique et ses spécificités
- Organiser le processus d'élaboration de gestion de projet
- Définir un champ contextuel pertinent pour le projet touristique
- Connaître le positionnement marketing
- Savoir préparer la décision stratégique

Public bénéficiaire : Directeurs et Directrices d'office du tourisme, chargés de mission développem ent

44

économique, cadres en charge du développement touristique

Pré requis: Disposer d'un ordinateur avec adresse mail personnel

Contenu:

- Paroles d'experts
- Fiches de connaissances
- Cas pratiques

Ressources à disposition:

- Powerpoint
- Etude de cas
- Podcasts ...

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances via des fiches synthétiques
- Analyse de pratiques professionnelles,
- Echanges entre pairs, Etc

Chronogramme simplifié :

Séquences	Modalités	Nombres d'heure synchrone Semaine 1	Nombre d'heures asynchrone	Travail inter- session (oui/ non)
Cáguanga		Semaine 1	0.15	Non
Séquence 0			0,15	Non
Séquence 1			1	oui
Séquence 2			0,5	oui
		Semaine 2		
Séquence 3		1,15	1,3	oui
		Semaine 3		
Séquence 4		1,45	1h	oui
		Semaine 4		
Séquence 5		1,15	0,15	oui
		Semaine 5		
Séquence 6		1,15	1,5	Oui
		Semaine 6		
Séquence 7		1,15	1	Oui
		Semaine 7		
Séquence 8		1,15	1	Oui
		Semaine 8		
Séquence 9		1,5	0	non

Travail	individuel
Classe	virtuelle :



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA POLITIQUE DES DÉPLACEMENTS

Modalité: à distance Niveau: Approfondissement

Code stage : DAD2K

Durée: 12 heures réparties sur 5 semainesDont 4h30 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

- Cerner les grands enjeux/problématiques en matière de mobilité
- Identifier les différentes compétences et leviers à disposition des collectivités en vue d'articuler
- de manière cohérente et durable, politiques d'aménagement et politiques de mobilité
- Déterminer à partir de divers cas pratiques les conditions indispensables à la réussite d'une politique d'aménagement durable prenant réellement en compte les enjeux de mobilité

Public bénéficiaire:

Agents territoriaux qui gèrent déjà des sujets en relation avec la mobilité et l'aménagement du territoire

Pré requis:

Culture professionnelle minimale en matière d'aménagement et d'outils de planification

Contenu:

- Apports de connaissance avec des experts
- Retour d'expérience territorial
- Travail personnel à mener à partir d'un cas pratique, temps d'échanges et de restitution

46

Ressources à disposition:

Pour chacun des 3 modules, quelques ressources sélectives sont associées :

- vidéo
- liens vers des articles
- extrait d'un ouvrage scientifique
- références bibliographiques

Méthodes pédagogiques:

Repères et apports de connaissance par des experts Retours d'expérience de territoires Analyse individuelle d'un cas pratique et restitution collective

Synoptique:

	Synchrone (9h)	Asynchrone (3h)	
Introduction - Séance 1	Introduction et présentation des travaux individuels à mener (classe virtuelle 1)	Consultation des ressources associées	Travaux individuels qui se
Module 1 - Séance 1	Apport de connaissance : intervention 1 (webinaire 1)	Consultation des ressources associées	nourrissent des apports et échanges (questionnements sur le territoire d'exercice
Module 2 Séance 2	Apport de connaissance : intervention 2 (webinaire 2)	Consultation des ressources associées	professionnel)
Module 2 Séance 3	Apport de connaissance : intervention 3 (webinaire 3)	Consultation des ressources associées	
Module 3 Séance 4	Approche territoriale : étude de cas (classe virtuelle 2)		
Module 3 Séance 5	Restitutions et conclusion (classe virtuelle 3)	Transmission en amont à l'intervenant « fil rouge » des réflexions formalisées	Formalisation du « plan d'actions »



UTILISATION DU LOGICIEL QGIS

Modalité: à distance Niveau: Fondamental

Code stage : DAD23

Durée: Nombre de jours et d'heures : 5 jours (30 heures)

Du 01/12/2020 au 30/03/2021 Dont 10,5 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

- se familiariser avec Qgis,
- devenir autonome pour créer, modifier et gérer ses données géographiques,
- être capable de représenter des données géographiques sous forme de cartes,
- effectuer des traitements de bases : calculs, requêtes sur les attributs et requêtes spatiales.

Public bénéficiaire:

- cheffes et chefs de projet système d'information géographique,
- techniciennes et techniciens SIG,
- géomaticiennes et géomaticiens,
- correspondantes et correspondants métiers.

Pré requis:

Pré-requis techniques

- disposer d'un ordinateur muni d'une caméra/d'un casque audio/d'un micro et avec accès à
- internet (pour les classes virtuelles), ainsi que d'une adresse courriel individuelle,
- disposer sur un ordinateur de la dernière version LTR du logiciel Qgis téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : https://www.qgis.org/fr/site/

Pré-requis pédagogiques

- connaissance de l'environnement de travail Windows et des outils de communication à distance (utilisation d'Adobe connect, utilisation de forum),
- organiser un espace de travail son temps de travail (durée, fréquence) afin de libérer des heures entièrement consacrées à la formation et organiser son apprentissage en autonomie,
- notions générales sur les SIG et la cartographie.

Contenu:

Savoirs théoriques et	Connaissances des caractéristiques des données géographiques et			
connaissances générales	des différents formats.			
	Principes de géolocalisation et projections géographiques.			
	Connaissance des logiciels SIG.			
	Identification des bases de données géographiques le plus			
	couramment utilisées.			
Savoirs faire techniques	Création de couches.			
	Création de cartes.			
	Mise en page et exportation des cartes dans différents formats.			
	Maîtrise du langage de sélection de données par des requêtes.			
	Utilisation de requêtes spatiales.			

Ressources à disposition:

- -vidéos
- -tutoriels
- -cas pratiques
- -tests de verification des connaissances

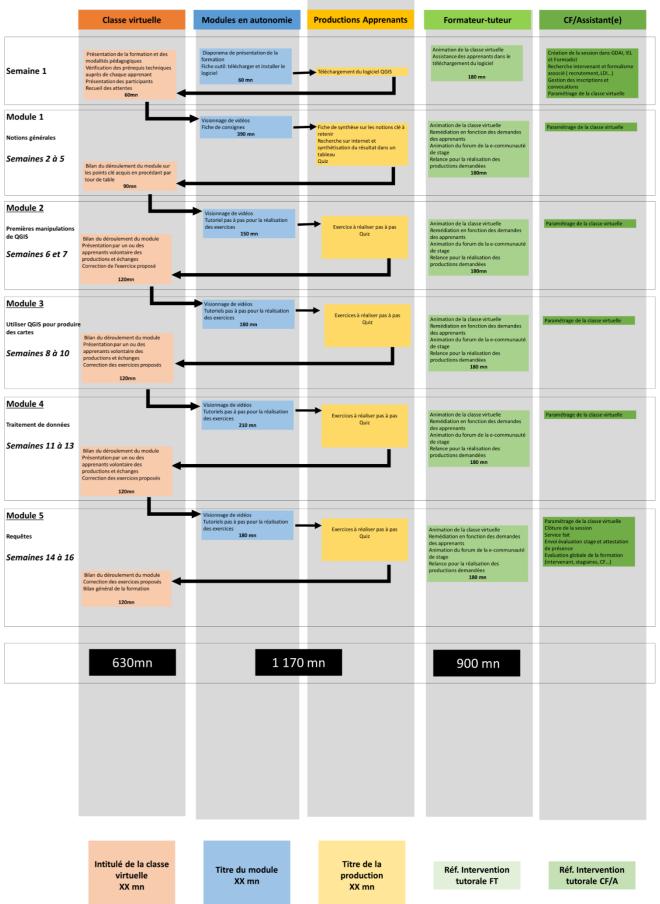
Méthodes pédagogiques:

 formation entièrement à distance avec des temps d'autoformation et des classes virtuelles ou des temps d'échanges programmés.

49

- alternance d'apports théoriques et de mise en pratique.
- travaux collaboratifs réalisés par les apprenants.

Chronogramme simplifié:



SERVICES TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

INSET DE MONTPELLIER



LA GESTION DES EAUX PLUVIALES ET SA PRISE EN COMPTE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Modalité : Distanciel Niveau : Fondamentaux
Code stage : DAD2Y001 Inscription : Plateforme IEL

Durée: 3 jours (18 heures)

Période: Du 11/12/2020 au 28/01/2021



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le contexte dans lequel s'inscrit la gestion des eaux pluviales,
- Expliquer les notions élémentaires d'hydrologie,
- Comparer les principes de fonctionnement des systèmes de gestion d'eaux pluviales canalisés et intégrés,
- Adapter la conduite de projet aux spécificités de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (G.I.E.P.).

PUBLIC

Formation destinée principalement aux directrices, directeurs, cadres et responsables des services techniques, gestionnaires et responsables de projets de réseaux d'eaux pluviales, voirie, espaces verts, urbanisme.

CONTENU

- Le cadre réglementaire, la pluridisciplinarité des acteurs, les pollutions, les responsabilités,
- Les notions élémentaires d'hydrologie, le fonctionnement et la gestion d'un réseau d'eaux pluviales,
- La gestion intégrée des eaux pluviales,
- La méthodologie de conduite de projet de gestion intégrée des eaux pluviales (outils d'aide à la décision et techniques de changement de posture).

PRÉ REOUIS

- Equipement matériel: connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposer d'une adresse mail professionnelle et **avoir installé au préalable l'application**Adobe Connect

52

RESSOURCES À DISPOSITION

- Etude de cas et exercices
- Modules d'autoformation
- Vidéos

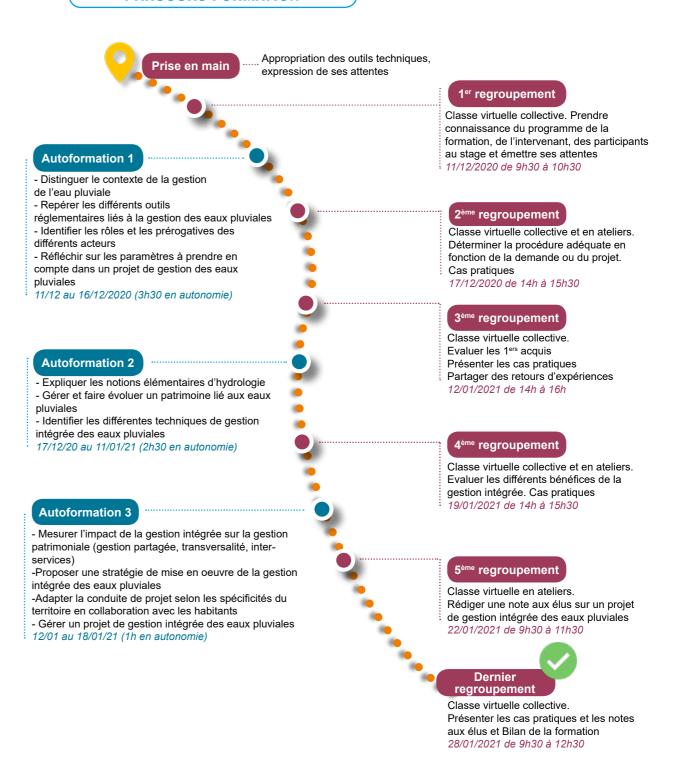
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Modules d'autoformation et communauté de stage (plateforme formadist), classes virtuelles (Adobe Connect)

CONTACTS

Tifaine VENTRE, conseillère formation, INSET Montpellier - tifaine.ventre@cnfpt.fr Tiffany CHICHE, secrétaire formation, INSET Montpellier - tiffany.chiche@cnfpt.fr Tél.: 04 67 99 76 53

PARCOURS FORMATION





LA STRATÉGIE D'ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

Modalité : Distanciel Niveau : Approfondissement Code stage : DAD43001 Inscription : Plateforme IEL

Durée: 3 jours (18 heures)

Période : Du 08/12/2020

au

19/01/2021



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intégrer une approche socio-économique de l'entretien des chaussées en optimisant les moyens humains et financiers

PUBLIC

Gestionnaires de patrimoine de voirie, directeurs de service techniques, chefs de service voirie, cadres, techniciens et agents de maîtrise

CONTENU

- Les outils de connaissance et d'évaluation du patrimoine de voirie ;
- L'entretien programmé, l'économie et la qualité : les différents types d'entretien, les outils adaptés, optimisation du coût en changeant d'outil d'entretien (programmes annuels ou pluriannuels) ;
- Des couches de roulement à la politique d'entretien : mise en place d'une politique d'entretien (couches de roulement), identification des différentes méthodes d'entretien économiques, analyse de l'étude de dosage des enduits

PRÉ REOUIS

- Equipement matériel : connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

RESSOURCES À DISPOSITION

- diaporamas
- vidéos
- cas pratique
- quiz
- dossier documentaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

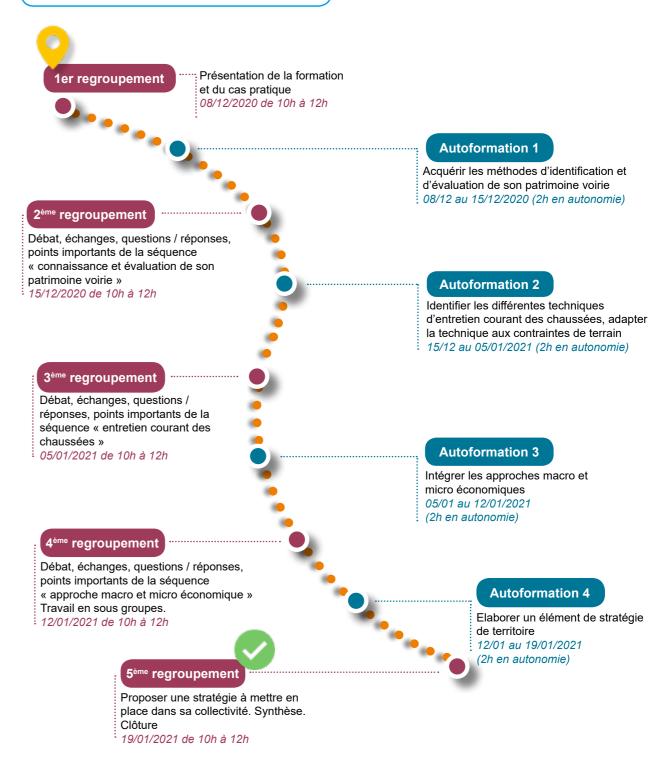
Modules d'autoformation et communauté de stage (plateforme formadist), classes virtuelles (Adobe Connect)

CONTACTS

Didier JEANTROUX, conseiller formation, délégation Midi-Pyrénées CNFPT didier.jeantroux@cnfpt.fr

Vittoria LACHEZE, assistante formation, délégation Midi-Pyrénées CNFPT vittoria.lacheze@cnfpt.fr - Tél.: 05 62 11 38 42

PARCOURS FORMATION





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : MAINTENANCE, MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET DE LA POLLUTION LUMINEUSE

Modalité : Distanciel Niveau : Approfondissement

Code stage : DAD48001 Inscription : Plateforme IEL

Durée : 3 jours et 2 heures (20 heures)

Période: Du 09/12/2020 au 29/01/2021



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le contexte et la réglementation en Europe et en France.
- Définir et mettre en place une politique de conception, rénovation, maintenance du parc d'éclairage extérieur (notamment espaces publics)
- Optimiser la performance environnementale du parc (sobriété énergétique et limitation des nuisances lumineuses) avec les différents acteurs.

PUBLIC

Techniciens chargés de l'exploitation de l'éclairage public, agents de maintenance des installations d'éclairage public, agents d'exploitation et d'entretien voirie et réseaux divers, chefs d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers, chargés d'études et de conception en voirie et réseaux divers, responsables de l'éclairage public, responsables du service énergie, responsables du patrimoine de la voirie et des réseaux divers, chargé de mission environnement, directeurs et directrices des services techniques, responsables d'une unité territoriale.

CONTENU

- le contexte, les enjeux, les cadres réglementaires et normatifs,
- les notions théoriques et techniques fondamentales sur la lumière
- les acteurs concernés (mission, interactions) et les responsabilités du gestionnaire du parc d'éclairage extérieur,
- les différents types de nuisances lumineuses et leurs impacts environnementaux,
- la structure et les technologies d'un réseau d'éclairage public intelligent et son efficacité énergétique,
- l'état des lieux de son parc,
- la rénovation et la maintenance du parc,
- la stratégie à mettre en oeuvre pour répondre aux besoins des usagers des espaces extérieurs (piétons, véhicules...), de la conception, l'implantation jusqu'à l'exploitation,
- les modalités de gestion du service et de contrôle des travaux et de la maintenance,
- l'information et la consultation des habitants sur la politique de réduction nocturne de l'éclairage public.

PRÉ REQUIS

- Equipement matériel : connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

RESSOURCES À DISPOSITION

- Etude de cas et exercices
- Modules d'autoformation
- Vidéos
- Dossier documentaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

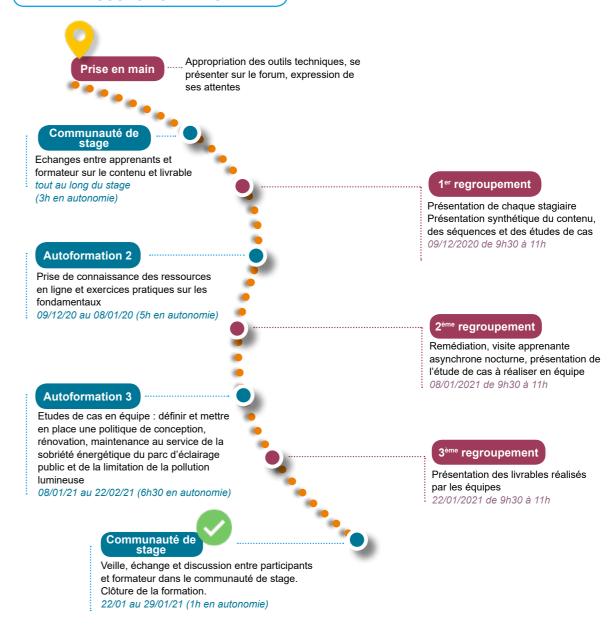
Modules d'autoformation et communauté de stage (plateforme formadist), classes virtuelles (Adobe Connect)

CONTACTS

Sonia MARANON, conseillère formation, INSET Montpellier - sonia.maranon@cnfpt.fr

Frédérique ROUQUAIROL, secrétaire formation, INSET Montpellier frederique.rouquairol@cnfpt.fr - Tél.: 04 67 99 76 66

PARCOURS FORMATION





LES UNITÉS DE VALORISATION ENERGÉTIQUE DES DÉCHETS : CONTRÔLE ET ÉVALUATION DU DÉLÉGATAIRE OU DU PRESTATAIRE

Modalité : Distanciel Niveau : Approfondissement

Code stage : DADUV001 Inscription : Plateforme IEL

Durée: 4 demi-journées (12 heures)

Période: Du 30/11/2020 au 10/12/2020



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer le contrôle technique, financier et environnemental d'un délégataire ou d'un prestataire d'une unité de valorisation énergétique des déchets

PUBLIC

Directeurs et directrices de syndicats de traitement, responsables de service déchets, responsables traitement, chefs de projet et chargés de mission valorisation, responsables contrats délégation/prestation.

CONTENU

- Rappels des grands principes de la valorisation énergétique : combustion, Pouvoir Calorifique Inférieur, traitement de fumées, la vapeur et son utilisation,
- Le contrôle technique de l'exploitation : inventaire et maintenance des équipements, optimisations de fonctionnement, suivi environnemental,
- Le contrôle financier de l'exploitation : estimation du coût réel d'exploitation du service, rapport annuel, communication auprès des usagers,
- La mise en place d'outils de contrôle et de suivi : détection des dysfonctionnements, définition d'indicateurs de mesure comparatifs.

PRÉ REOUIS

- Equipement matériel : connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Communauté de stage (plateforme formadist), classes virtuelles (Adobe Connect) réservant une place importante aux échanges de pratique.

58

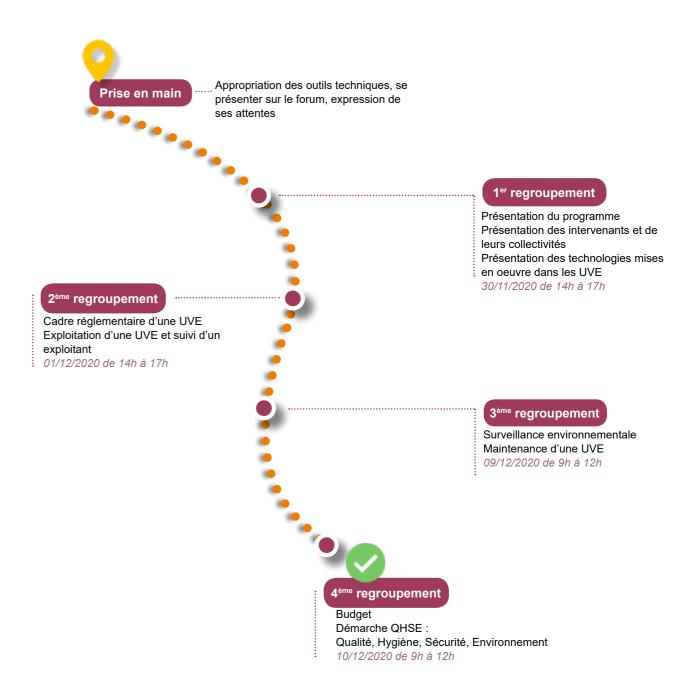
CONTACTS

Aurore LEROUX, conseillère formation, INSET Montpellier - aurore.leroux@cnfpt.fr

Jauhan DAHMAN, secrétaire formation, INSET Montpellier - jauhan.dahman@cnfpt.fr

Tél.: 04 67 99 76 50

PARCOURS FORMATION





LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES NUISIBLES POUR LA **SANTÉ HUMAINE: QUELLE PRÉVENTION, QUELLE GESTION?**

Modalité: Distanciel Code stage: DAD2T000

Durée: 3 jours (18 heures)

Niveau: Approfondissement Inscription: Plateforme IEL



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux économiques, écologiques et de santé publique que représentent la propagation de certaines espèces végétales et animales à enjeu
- Appréhender le rôle des collectivités territoriales dans les actions de prévention en agissant notamment sur les facteurs environnementaux,
- Identifier les réseaux impliqués et outils disponibles pour lutter contre les nuisances engendrées par la propagation de ces espèces.

PUBLIC

Responsables de services, encadrants d'équipes, chefs de projet, chargés de mission : espaces verts, voirie, urbanisme, eau, hygiène et santé, environnement, biodiversité

CONTENU

- La reconnaissance des espèces nuisibles
- Les problèmes sanitaires engendrés
- Les recommandations en prévention et en gestion par typologie de territoire et par service
- Les messages à communiquer aux habitants.

Les espèces étudiées sont :

- Espèces végétales : ambroisie, berce du Caucase, datura, graminées allergisantes, arbres et arbustes allergisants
- Espèces animales vectrices de maladies : moustique tigre, ragondins, rats musqués, rats urbains, tiques
- Autres espèces animales : frelon asiatique, chenille processionnaire urticante du chêne et du pin, punaises de lit.

PRÉ REOUIS

- Equipement matériel : connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

60

RESSOURCES À DISPOSITION

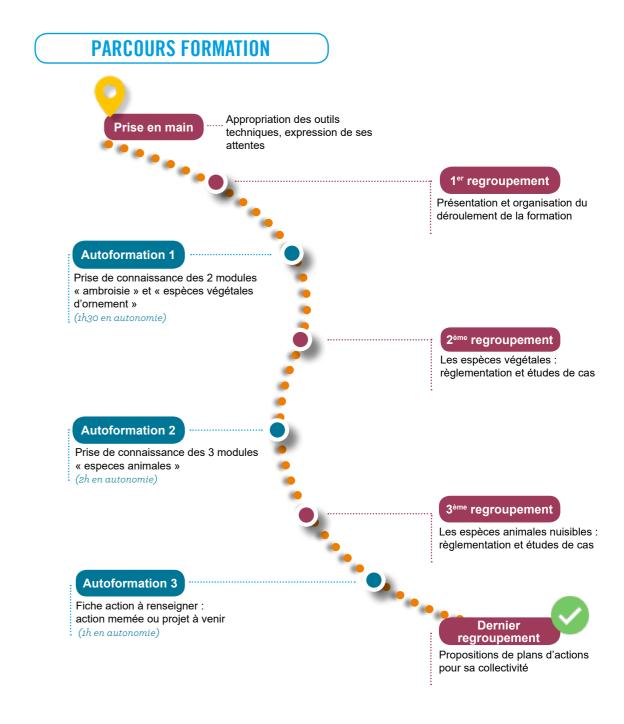
- Témoignages vidéos
- Etude de cas et exercices
- Modules d'autoformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• Modules d'autoformation (plateforme formadist), classes virtuelles (via Adobe Connect)

CONTACTS

Délégations (à définir)





LA CONDUITE D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS, VERTS ET NATURELS

Modalité : Distanciel

Niveau: Approfondissement

Code stage: DAD2U

Durée: 2,5 jours (15 heures)



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier la méthodologie et identifier les facteurs de succès pour la mise en oeuvre d'une politique de gestion différenciée,
- Maîtriser les techniques de diagnostic et d'évaluation des différents espaces publics et des niveaux d'usage et de services attendus,
- Maîtriser les méthodes de concertation et de communication associées fédératrices.

PUBLIC

Responsables des services environnement, espaces verts, voirie, espaces publics, rivières, funéraire, sports.

CONTENU

- Le cadre réglementaire et concept du développement durable et préservation de la biodiversité,
- Le concept de gestion différenciée,
- Les typologies des paysages et des écosystèmes,
- Les méthodes de gestion différenciée des espaces publics,
- Les facteurs clés de succès d'un projet,
- La collecte et structuration des informations utiles au diagnostic et à l'évaluation des différents espaces publics,
- Les méthodes de communication et de concertation,
- L'anticipation de l'importance de la communication.

PRÉ REOUIS

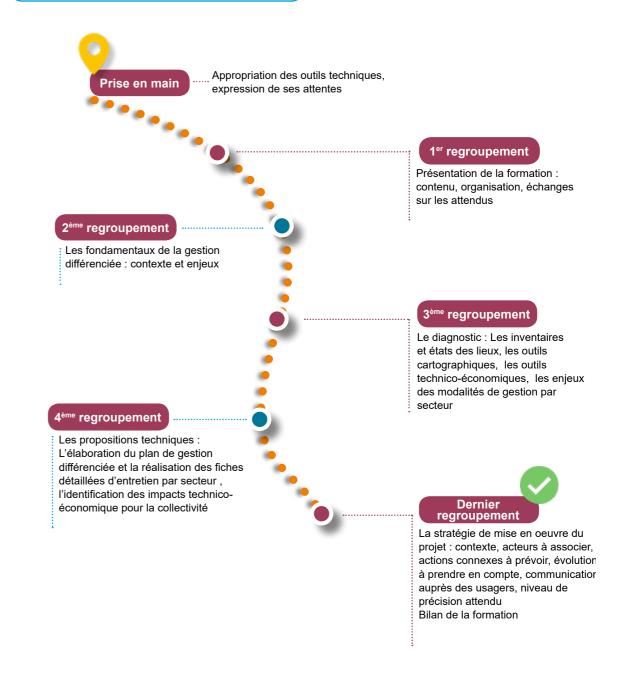
- Equipement matériel : connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposé d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

MODALITÉS PÉDAGOGIOUES

- Apports théoriques et méthodologiques, témoignage, visite de terrain, exercice en sous-groupe.
- Cette formation comprend un temps à distance sous forme d'activités d'apprentissage accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT (plateforme formadist), avant la séance en présentiel (via l'application Adobe Connect).

CONTACTS

PARCOURS FORMATION





L'ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE DE CHARGÉS DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE DES LOCAUX

Modalité : Distanciel Code stage : DAD4H000

Niveau : Approfondissement Inscription : <u>Plateforme IEL</u>

Durée : 3 jours (18 heures)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les méthodes, outils et techniques nécessaires en tant qu'encadrant afin d'accompagner les agents et optimiser l'organisation du travail.

PUBLIC

Responsables des bâtiments, encadrantes et encadrants d'entretien des locaux, coordonnateurs et coordonnatrices d'entretien des locaux

CONTENU

- Le rôle et le positionnement de l'encadrant d'une équipe d'agents en propreté et hygiène des locaux
- L'organisation de l'activité et de l'équipe en propreté et hygiène des locaux
- La prévention des risques et la sécurité des personnes et de l'environnement

PRÉ REOUIS

- Encadrer ou faire office d'encadrant d'équipe de chargées et chargés de propreté et d'hygiène des locaux
- Equipement matériel : connexion internet, son, micro et webcam.
- Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

RESSOURCES À DISPOSITION

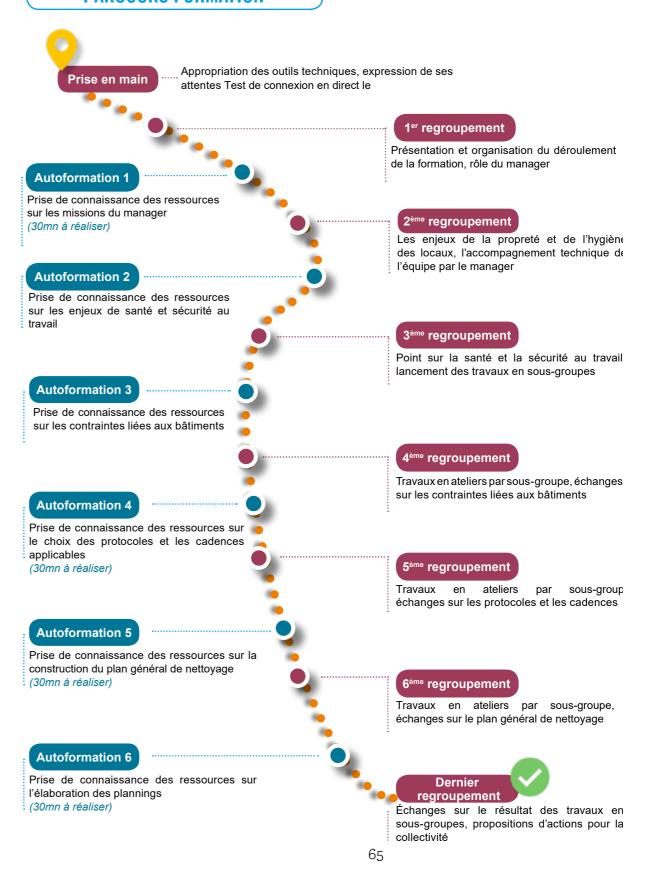
- diaporamas
- vidéos
- quiz
- dossier documentaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Modules d'autoformation et communauté de stage (plateforme formadist), classes virtuelles (Adobe Connect)

CONTACTS

PARCOURS FORMATION



ACTION ÉDUCATIVE, CULTURE, CITOYENNETÉ, AFFAIRES JURIDIQUES ET ALIMENTATION & RESTAURATION COLLECTIVE

INSET DE NANCY



ANTICIPATION ET LA MAITRISE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LA GESTION PUBLIQUE LOCALE

Modalité: à distance Niveau: Expertise

Code stage : DAD0G

Durée: 10H30

Nombre de jours et d'heures : 1,5 jours

4H30 heures en classe virtuelle et 6H heures d'auto-formation accompagnée par l'intervenant tuteur.

Objectifs de la formation:

- Définir juridiquement les risques de corruption et autres atteintes à la probité ainsi que leur qualification pénale,
- Utiliser les outils de prévention adaptés : audit interne, cartographie des risques,
- Identifier les nouveaux dispositifs applicables aux collectivités et leurs modalités de saisine et d'action : référent déontologue, référent alerte, protection des lanceurs d'alerte.

Public bénéficiaire :

Directeurs et directrices, cadres chargés des affaires juridiques, de la commande publique et de l'achat public, des finances, DGS, DGA, DRH, secrétaires de mairie, référents déontologues.

Pré requis :

Equipement matériel: connexion internet, son, micro et webcam

Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect. Maîtrise des grands principes du droit public.

Contenu: 9 séquences

- L'historique de la montée en puissance de la prévention des atteintes à la probité.
- Présentation du rôle et des missions de l'AFA et de la HATVP.
- Présentation du rôle du référent déontologue Présentation du dispositif de protection des lanceurs d'alerte.
- Les six infractions pénales.
- Les outils de prévention du risque (chartes, cartographie du risque, audit interne...) et Les procédures de contrôle (déclarations, autorisations préalables...).
- Les cas pratiques décryptés 1 (analyse en sous-groupes).
- Les cas pratiques décryptés 2 (restitution et débat).
- Ce qu'il faut retenir / les bons réflexes.
- Focus prévention de la corruption dans le cycle de l'achat.

Ressources à disposition:

- Classes virtuelles
- Webinaires
- Vidéos d'auto-formation
- Tests d'auto-positionnement
- Cas pratiques analyses et décryptés

Méthodes pédagogiques:

- Séquences en auto-formation et séquences d'auto-évaluation
- Ateliers de travaux en sous-groupes
- Classes virtuelles
- Webinaire synchrone ou asynchrone

Scénario pédagogique :

• JOUR ou SEMAINE 1

Séquence 1

Accueillir les apprenants, présenter les différentes modalités de travail. Introduire le sujet, fixer le cadre général du dispositif de prévention des atteintes à la probité et lister les enjeux pour les collectivités territoriales.

Séquence 2

Connaître les institutions dédiées à la prévention des atteintes à la probité.

Séquence 3

Connaître le rôle, les missions et les attributions du référent déontologue et du référent alerte.

Séquence 4

Définir le conflit d'intérêts, la prise illégale d'intérêts, la corruption, le favoritisme, le trafic d'influence et la concussion.

Séquence 5

Maîtriser les différents outils de prévention et évaluer leur pertinence en fonction des objectifs et des besoins de la collectivité territoriale.

Séquence 6

Etudier des cas pratiques significatifs afin d'identifier l'infraction existante et les outils de prévention les plus pertinents 1 (travaux en sous-groupes)

JOUR ou SEMAINE 2

Séquence 7

Etudier des cas pratiques significatifs afin d'identifier l'infraction existante et les outils de prévention les plus pertinents 2 (restitution et débat)

Séquence 8

Adopter les "gestes qui sauvent".

Séquence 9

S'approprier les recommandations du guide relatif à la prévention de la corruption dans le cycle achat, édité par l'AFA et la DA

68



LES OUTILS NUMÉRIQUES ET LE WEB 2.0 AU SERVICE D'UN PROJET DE MÉDIATION EN ÉTABLISSEMENT PATRIMONIAL

Modalité : à distance Niveau : Approfondissement

Code stage : DAD1W

Durée:

2,5 jours (15 heures)

Dont 9 heures en classe virtuelle

Dont 6 heures de consultation de ressources, réalisation de travaux.

Les objectifs de la formation :

Elaborer un projet de médiation numérique pour un établissement patrimonial en identifiant les enjeux, les atouts et les outils.

Public bénéficiaire :

Responsables de musée, chargé.e.s des publics et médiateurs, chargé.e.s de l'action culturelle.

Pré requis :

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Accéder à un ordinateur connecté à internet.

Connaître les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

Contenu:

- Définition de la médiation culturelle, de ses différentes formes.
- Distinction entre médiation et communication : convergences, différences.
- Les différents outils numériques au service de la médiation : application mobile et tablette, réalité virtuelle, réalité augmentée, site Internet, réseaux sociaux.
- Découverte d'exemples de réalisations, mise en perspective.
- Elaboration d'un projet de médiation numérique pour son établissement.
 - *Attentes fonctionnelles, besoins techniques et mises en œuvre.
 - *Choix des contenus selon les publics ciblés : scénographie, jeux, interactivité avec les réseaux sociaux.
 - *Mise en œuvre des contenus dans le cadre d'un cas concret de projet de médiation.

Ressources à disposition :

- Module d'autoformation (vidéos, fiches outils)
- Exercices

Méthodes pédagogiques:

Ce stage est proposé en formation action alternant classes virtuelles, consultation de ressources en ligne et cas pratique en groupe ou en individuel sur la mise en place d'une action de médiation numérique selon le projet de médiation de l'établissement des ou du stagiaire.

Chronogramme simplifié:

	Commur	auté de stage : éc	hanges, partages de do	ocuments, dépôt des	travaux (3 heures)	
tés	Classe virtuelle N°1	Intersession N°1	Classe virtuelle N°2	Intersession N°2	Classe virtuelle N°3	
Modalités	3 heures en direct avec votre intervenant.e	Consultation des ressources en ligne Recherche d'un projet (3h de travail)	3 heures en direct avec votre intervenant.e	Cas pratiques en groupes ou en individuel (3h de travail)	3 heures en direct avec votre intervenant.e	
	Distinguer la médiation, la communication, le marketing	Situer la médiation numérique dans le domaine des établissements patrimoniaux	Différencier les objectifs et usages de différents outils numériques au service de la médiation : application mobile et tablette,	Concevoir / écrire son projet individuel ou de groupe	Présenter son projet individuel ou de	
ctifs	Identifier les enjeux de la médiation culturelle numérique	Analyser les étapes d'un projet de médiation culturelle numérique	réalité virtuelle, réalité augmentée, site Internet, réseaux sociaux. Quels outils pour quel projet ?		groupe	
Objectifs	Manipuler les ressources en ligne	Différencier les outils numériques de médiation	Concevoir et développer un projet de médiation numérique pour un établissement		Valider son projet Planifier la suite	
		Identifier l'objectif de projet de médiation de son établissement	Construire des contenus selon les publics ciblés		Plantifer la Suite	
			Planifier les travaux de groupes ou individuels pour le cas pratique de l'intersession			
Outils	Application de visioconférence	Formadist : Ressources en ligne Communauté de stage	Application de visioconférence	Formadist : Communauté de stage	Application de visioconférence	Form Commu



L'APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES DE QUALITÉ DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE DE RESTAURATION DURABLE

Modalité: à distance Code stage : DAD4E Niveau: Fondamental

Durée: 2,5 jours (15h)

Dont 7 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

Dans le cadre d'une restauration collective en régie directe et en lien avec la loi Agriculture et Alimen tation n°2018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGalim),

- définir le projet de restauration,
- identifier les réseaux et acteurs d'un approvisionnement de qualité,
- repérer les ressources locales d'accompagnement à la démarche,
- savoir analyser les besoins,
- élaborer les critères adaptés d'attribution et d'exécution du marché,
- suivre l'exécution du marché.

Public bénéficiaire:

Directeurs et directrices de la restauration collective, gestionnaires de la restauration collective, chargés de la commande publique, responsables des sites de distribution de repas, conseillers et conseillères techniques en restauration collective, responsables de production culinaire, cuisiniers et cuisinières.

Pré requis:

Equipement matériel: connexion internet, son, micro et webcam

Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect.

Connaître les bases de l'achat public.

Contenu:

- les enjeux d'une restauration collective durable : environnementaux, humains et de développement économique
- le contexte national : la politique publique de l'alimentation et la loi Agriculture et Alimentation n°2 018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGalim), le PNA (Programme National de l'Alimentation)
- la nécessité d'un projet politique local,
- les acteurs locaux d'appui à la démarche,
- l'analyse des besoins,
- les dimensions de l'achat de denrées de qualité, biologiques, locales,...
- la problématique sanitaire,
- la formalisation de l'achat des denrées,
- la démarche de contrôle et de suivi de l'exécution du marché intégrant la vérification des critères.

Ressources à disposition:

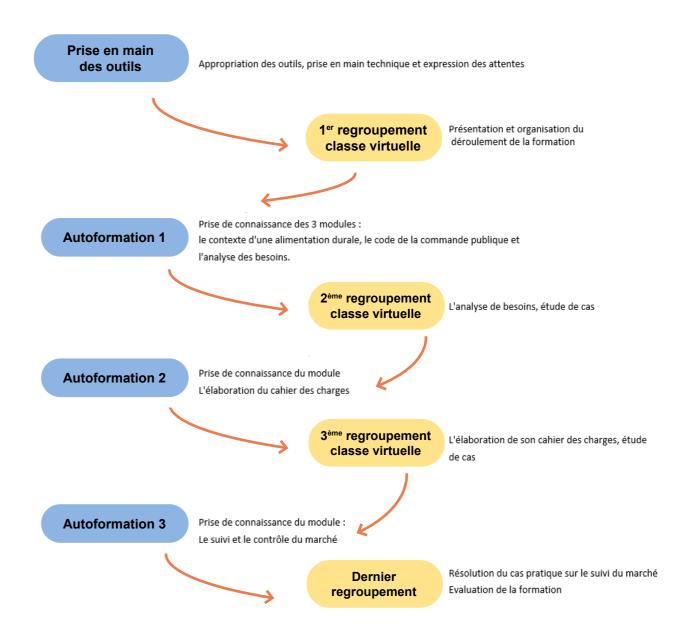
- témoignages vidéos,
- tests,
- étude de cas et exercices.

Méthodes pédagogiques:

Séquences en auto-formation

Classes virtuelles avec ateliers de coproduction et ateliers d'analyse des pratiques professionnelles.

Chronogramme simplifié:





LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE APPLIQUÉS À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Modalité : à distance Niveau : Fondamental

Code stage : DAD1R

Durée : 2 jours – 11 heures

Dont 8,5 heures en animation de classe virtuelle et 2,5 heures en accompagnement synchrone

Les objectifs de la formation :

- Connaître les cadres législatifs et réglementaires liés à l'accueil collectif de mineurs, y compris en matière d'hygiène, de santé et de sécurité,
- En assurer la veille juridique,
- Etre en mesure d'évaluer les risques et situer sa responsabilité professionnelle et celle de son équipe,
- Informer les équipes sur l'importance de respecter les consignes.

Public bénéficiaire :

Directeurs, directrices et cadres en charge de l'enfance et de la jeunesse, coordonnateurs et coordonnatrices enfance-jeunesse-éducation, directeurs et directrices d'équipements socio-culturels et responsables de structures d'accueil de loisirs.

Pré requis

Disposer d'un ordinateur avec accès à internet, équipé d'un microphone et d'une webcam et disposer d'une adresse courriel individuelle.

Contenu:

- les cadres législatifs et réglementaires relatifs à l'organisation des accueils collectifs de mineurs (ACM) :
 - . typologies des ACM,
 - . formalités administratives,
- . exigences réglementaires pour encadrer des groupes, diriger un ACM
- . règles en matière de sécurité, d'hygiène, de santé et de transport.
- focus sur les contrôles, les inspections et la mise en place d'une veille juridique.
- les principes et les responsabilités des professionnels en matière :
- . civile.
- . pénale,
- . administrative ou disciplinaire
- . morale.

Ressources à disposition:

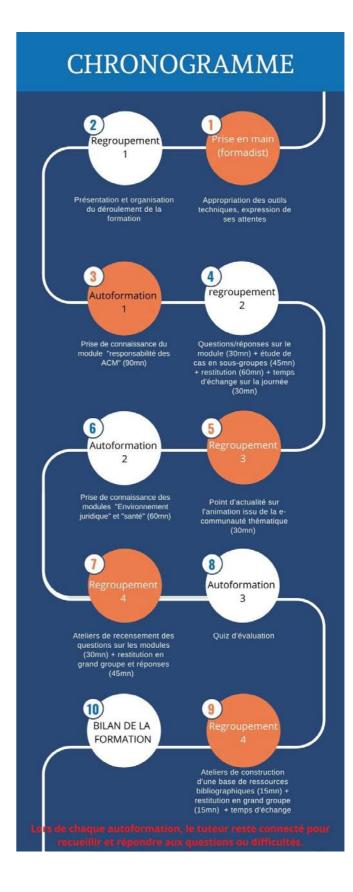
- Capsule e-learning d'autoformation
- Quiz d'évaluation
- Interview
- Etudes de cas

Méthodes pédagogiques :

Quizz, apports théoriques, études de cas, mise en situation, échanges.

Cette formation à distance est composée d'un module de e-formation et d'une communauté de stage, tous deux accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Elle fait l'objet d'un accompagnement par un formateur.

Chronogramme simplifié:





L'ACHAT DE PRESTATIONS DE REPAS EN RESTAURATION COLLECTIVE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Modalité : à distance Code stage : DAD1S Niveau: Fondamental

Loue stage : DADIS

Durée: 2,5 jours (15h)

Dont 7 heures en classe virtuelle

Les objectifs de la formation:

Dans le cadre d'une restauration collective déléguée et en lien avec la loi Agriculture et Alimentation n°2018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGalim),

- définir le projet de restauration,
- identifier les réseaux et acteurs d'un approvisionnement de qualité,
- identifier le cadre juridique de l'achat d'une prestation de repas,
- intégrer les critères d'approvisionnement en denrées de qualité et de développement durable,
- rédiger le cahier des charges pour l'achat d'une prestation de repas,
- assurer le suivi et le contrôle de l'exécution du marché.

Public bénéficiaire:

Directeurs et directrices de la restauration collective en gestion déléguée, directeurs et directrices de l'éducation, gestionnaires de la restauration collective, chargés de la commande publique.

Pré requis:

Equipement matériel: connexion internet, son, micro et webcam

Disposer d'une adresse mail professionnelle et avoir installé au préalable l'application Adobe Connect

Contenu:

- les enjeux d'une restauration collective durable : environnementaux, humains, de développement Economique,
- le contexte national : la politique publique de l'alimentation et la loi Agriculture et Alimentation n°2018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGalim), le PNA (Programme National pour l'Alimentation)

75

- la définition d'un projet de restauration dans le cadre d'une démarche partenariale,
- les acteurs locaux d'appui à la démarche,
- les formes juridiques de l'achat durable de prestations de repas (marché public, accord-cadre),
- les différentes dimensions de la performance environnementale,
- la rédaction du cahier des charges et des critères d'attribution,
- l'analyse des offres et le suivi du marché.

Ressources à disposition:

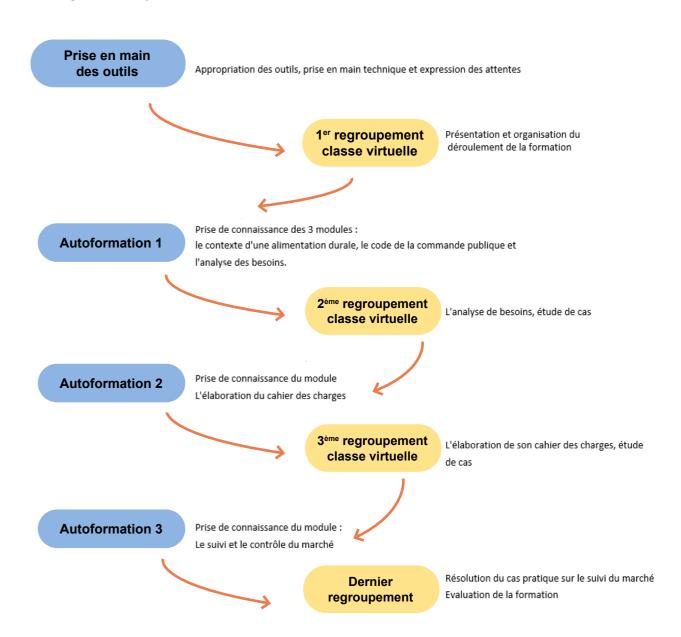
- témoignages vidéos,
- tests,
- études de cas et exercices.

Méthodes pédagogiques:

Séquences en auto-formation

Classes virtuelles avec ateliers de coproduction et ateliers d'analyse des pratiques professionnelles.

Chronogramme simplifié:





L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS PAR LE CHARGÉ D'ACCUEIL D'UNE MSAP OU MFS

Modalité : à distance Niveau : Fondamental

Code stage : DAD1Q

Durée: 3, 75 jours soit 22h30 minutes

Dont 15 heures en classe virtuelle, 6 heures d'autoformation et 1h30 de webinaire en mode asynchrone

Les objectifs de la formation :

- Présenter les éléments de contexte des MFS ainsi que les enjeux,
- Identifier les enjeux de la fonction accueil,
- S'approprier les rôles et missions du chargé d'accueil,
- Identifier les attentes des usagers,
- S'approprier les méthodes et outils pour un accueil efficace et de qualité,
- Adapter son accueil aux différentes situations,
- Accompagner l'usager vers l'autonomie dans ses démarches papiers ou dématérialisées,
- Comprendre les enjeux et l'utilité du reporting,
- Utiliser les outils de la plateforme Service Public +,
- Identifier les enjeux et les bonnes pratiques de la médiation numérique.

Public bénéficiaire:

Agents des Maisons des Services Au Public et Maisons France Services.

Pré requis :

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Accéder à un ordinateur connecté à internet.

Maitriser les fonctionnalités de base de l'outil informatique.

Contenu:

- Le positionnement de l'agent, les valeurs du service public,
- Droits et obligations du chargé d'accueil,
- La transformation des services publics,
- Les qualités nécessaires à l'exercice de la fonction agent d'accueil,
- Les bases de la communication verbale et non verbale, écrite,
- La charte Marianne,
- La définition du reporting et de ses composants,
- Enjeux et bonnes pratiques de la médiation numérique.

Ressources à disposition :

Vidéos, quiz, textes réglementaires, module d'autoformation.

77

Méthodes pédagogiques:

Cette formation fait l'objet de 5 classes virtuelles tutorées de 3 heures, via adobe connect, d'un webinaire d'une heure trente ainsi que de 6 heures d'auformation à distance accessible depuis la plateforme d'apprentissage du CNFPT.

Chronogramme simplifié:

SPOC « Les enjeux de la médiation numérique » sur Formadist (Lire des vidéos, Passer les Quizz)

Durée 6 Heures en autoformation asynchrone

Modalités	Classe virtuelle N°1 Durée 3h00 formation synchrone et tutorée	Classe virtuelle N°2 Durée 3h00 formation synchrone et tutorée	Classe virtuelle N°3 Durée 3h00 formation synchrone et tutorée	Classe virtuelle N°4 Durée 3h00 formation synchrone et tutorée	Classe virtuelle N°5 Durée 3h00 formation synchrone et tutorée	Webinaire Durée 1h30 en autoformation asynchrone	
Objectifs	Identifier les enjeux de la fonction accueil au sein de sa MFS	S'approprier les rôles et missions du chargé d'accueil	Identifier les attentes des usagers	S'approprier les méthodes et outils pour un accueil efficace et de qualité	Accompagner les usagers vers l'autonomie dans les démarches papiers ou dématérialisées	Utiliser les outils SP+	
Outils	L'ensemble des classes virtuelles doivent organisées avec l'outil adobe connect						

